



# Fontenay-Saint-Père



## En fil des jours

## S o m m a i r e

Edito	3	Permanence des devoirs faits	15	Comité des fêtes	28
Extraits des Conseils Municipaux	4	La Bibliothèque	15		
Le Budget 2024	6	Périscolaire	16	Instant de Partage	29
Nouveau site internet	7	Le Potager	17	Blues sur Seine	30
Urbanisme	7	Conseil Municipal des Enfants	18	Salon artistique	30
Carnet État-Civil	7			Fête de la Saint Denis	31
Madame Delorme nous a quittés	8	Les Jazzies	19	Téléthon 2024	32
Recensement de la Population 2025	8	La Fontenoise	19		
PNRVF Révision de la Charte	9	ADJ	20	Illumination du sapin et marché de Noël	33
Avancement des projets	10	APEF	21	Embellissement	34
CCAS	12	AS Fontenay-Saint-Père	26	Villes et Villages étoilés	35
		L'amicale des chasseurs	26		
L'école de Fontenay	14	Fontenay Amitiés	27	Nos habitants ont du talent	36

*Me revoici, chat vous étonne ?*

*Hé oui, une nouvelle année commence avec, pour notre village, des idées et des projets pour embellir notre quotidien.*

*À l'automne 2024, il y en a un qui s'est concrétisé au cœur de mon quartier.*

*Chapristi ! J'en suis tout étonné, épaté, éberlué, époustouflé !*

*De découvrir, rue de la Grenouillère, mon aïeul, emblème de Fontenay-Saint-Père, fier et flamboyant dans sa tenue d'arquebusier ; j'avoue... j'en ronronne encore de plaisir !*

*Qui aurait cru que la façade d'un ancien garage deviendrait toile géante ?*

*Quelle œuvre (chat)oyante d'un artiste talentueux et... inspiré !*





*Chères Fontenaisiennes, Chers Fontenaisiens,*

*Tout d'abord, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2025.*

*Qu'elle vous apporte à tous la santé, la prospérité et énormément de bonheur.*

*L'année 2024 s'est achevée sur une note culturelle. En effet, avec le financement et l'accompagnement de la Communauté Urbaine, une magnifique fresque orne depuis peu la façade de l'atelier technique rue de la Grenouillère. Vous pouvez y retrouver tous les symboles de notre territoire et bien sûr le chat qui veille sur nous tous. Prochainement, une plaque explicative y sera apposée.*

*La situation financière de la France nous touche de plein fouet. Les collectivités territoriales ne sont pas épargnées (-74 % des dotations de l'état) et nous n'avons pas d'autre choix que de trouver des solutions pour réduire les dépenses et les coûts.*

*C'est pourquoi cette année, grâce aux subventions de nos partenaires principaux, PNRVF et GPSEO, nous avons réalisé d'importants investissements en matière d'optimisation des dépenses d'énergies des bâtiments communaux. Notamment à la maternelle, nous avons remplacé toutes les huisseries et volets et automatisé le pilotage thermique.*

*Accompagnés par l'association « Energie Solidaire », nous poursuivrons ce type d'action au cours de l'année 2025.*

*La Communauté Urbaine investit également de façon significative sur la voirie. En effet, la rue de la Grenouillère est maintenant achevée et ce mois-ci, la requalification de la rue de la Grange Dîme a débuté ainsi que la restauration de la Corvée.*

*Le réseau d'eau potable est en cours de rénovation, incluant le remplacement de la canalisation qui alimente le château d'eau et la sente des Écoles. Le raccordement à la commune de Limay vient d'être réalisé pour, à terme, nous alimenter en eau décarbonatée.*

*L'eau c'est aussi le ruissellement et les débordements du ru. Le Syndicat SMSO, à la demande de la Communauté Urbaine qui exerce la compétence ruissellement, a terminé son étude. Ce sera l'occasion de rentrer en 2025 dans une phase opérationnelle avec la réalisation d'ouvrages spécifiques. Au préalable, nous devons acquérir du foncier. J'en appelle à une prise de conscience des propriétaires et des exploitants agricoles pour qu'ensemble, nous puissions absolument trouver des accords.*

*D'autres acquisitions foncières sont en cours et vont ainsi permettre de réaliser des projets structurants pour le village: aux « Biardes », toujours dans un souci d'éviter les risques liés aux inondations et parallèlement, l'installation d'une liaison douce. Puis à la « Grenouillère », la création d'un poumon vert cœur de village.*

*Pour ceux qui n'ont pas été en mesure d'assister à la réunion publique de bilan mi-mandat, vous trouverez dans ce bulletin les projets réalisés depuis maintenant 10 ans ainsi que ceux à venir.*

*Notre action c'est aussi vous accompagner. C'est pourquoi la Commune a subventionné de façon significative le prochain voyage scolaire afin de réduire le reste à charge des parents d'élèves. Nous souhaitons un très beau séjour à la montagne aux élèves de notre école.*

*La Municipalité se mobilise au quotidien pour vous tous afin de faire, de notre si joli village, un endroit où il fait bon vivre.*

*L'Équipe Municipale, le Personnel Communal et moi-même vous souhaitons à nouveau une heureuse année 2025 et vous donnons rendez-vous le samedi 25 janvier à la maison communale Claude Delorme pour la traditionnelle cérémonie des vœux.*

**Thierry Jorel**

## Extraits des Conseils Municipaux

### Séance 4 septembre 2023 (extrait)

#### Proposition amiable d'achat des terrains lieu-dit les Biardes et lieu-dit la Grenouillère

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les héritiers de la succession Madame Paulette PRUNET, seraient vendeur des parcelles cadastrées section I n°02 lieu-dit les Biardes d'une superficie de 19 658 m<sup>2</sup> et section G n°49 lieu-dit la Grenouillère d'une superficie de 6 674 m<sup>2</sup>.

Considérant que l'acquisition de la parcelle section I n°02 du lieu-dit les Biardes en zone NP permettrait à la commune de pouvoir réaliser un cheminement piéton afin de sécuriser la circulation rue de la Petite Vallée (actuellement dangereuse pour les piétons) ainsi qu'une zone de repos arborée avec un aménagement paysager des berges du rû.

Considérant que la zone NP du PLUi correspond aux espaces naturels et forestiers sensibles au regard de leur qualité paysagère, esthétique ou écologique. Elle peut concerner des terres agricoles. L'objectif est de protéger ces espaces de tout usage, utilisation des sols, construction ou activité qui ne serait pas compatible avec le maintien de leur qualité, en lien avec l'orientation d'aménagement trame verte et bleue.

Considérant que l'acquisition de la parcelle section G n°49 du lieu-dit la Grenouillère en zone NV avec un emplacement réservé aux espaces verts / continuités écologiques (FSP7), permettrait à la commune de réaliser le projet de poumon vert cœur de village avec une sente piétonne qui reliera la Grenouillère aux quartiers du Moutier et de la Croix. Cette zone sera un espace naturel et préservé avec la création d'un verger, d'un espace en éco pâturage et également d'une zone de rencontre.

Considérant que la zone NV du PLUi correspond aux espaces naturels et forestiers sensibles peu ou pas bâtis, à forte dominante naturelle. L'objectif est de préserver la dominante naturelle de ces espaces et les caractéristiques propres à chacun d'eux, tout en prenant en compte la gestion des constructions existantes, des infrastructures.

#### Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de faire une offre aux héritiers de la succession de Madame Paulette PRUNET à 1,00 € (un euro) le m<sup>2</sup> pour la parcelle section I n°02 en zone NP du PLUi d'une superficie de 19 658 m<sup>2</sup> soit un total de dix-neuf mille six cent cinquante-huit euros (19 658,00 €).

Décide de faire une offre aux héritiers de la succession de Madame Paulette PRUNET à 1,00 € (un euro) le m<sup>2</sup> pour la parcelle section G n°49 en zone NV du PLUi d'une superficie de 6 674 m<sup>2</sup> soit un total de six mille six cent soixante-quatorze euros (6 674,00 €).

Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal

#### Demande de subvention auprès du P.N.R.V.F. dans le cadre de l'amélioration énergétique des bâtiments publics

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du CEP (Conseil en Energies Partagés) une expertise a été réalisée pour le remplacement des menuiseries de l'école maternelle en vue d'améliorer l'efficacité énergétique de la classe maternelle.

Ces travaux sont d'une urgente nécessité car les menuiseries actuelles sont vétustes et il conviendrait d'associer à ce remplacement de menuiserie l'installation de volets roulants motorisés.

Ces travaux permettront un gain significatif sur les dépenses énergétiques de la commune.

#### Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE dans le cadre de l'amélioration énergétique des bâtiments publics avec le soutien du CEP de procéder au remplacement des menuiseries et à l'installation de volets roulants dans la classe maternelle.

DÉCIDE de solliciter auprès du P.N.R. au titre de la politique de l'habitat, de la construction et de l'aménagement durable, une subvention dans le cadre de l'amélioration énergétique des bâtiments publics.

### Séance 11 décembre 2023 (extrait)

#### Les encarts publicitaires pour le bulletin municipal

Monsieur le Maire rappelle que la commune élabore annuellement un bulletin municipal qui retrace les activités des services municipaux et des associations communales, qui informe sur les aspects de la vie quotidienne, économique et culturelle, des renseignements pratiques, les manifestations à venir, (...). Pour réaliser ce bulletin, il est fait appel à un imprimeur qui réalise la mise en page et l'édition d'environ 600 exemplaires. Une partie du financement est assuré par des insertions de publicités. La Commune se charge de la recherche d'annonceurs et de l'émission des titres de recettes

Monsieur le Maire rappelle que nous proposons un espace publicitaire uniquement sous la forme d'encart au format de 1/8 de page au tarif de 80,00 €. A la demande de différents annonceurs, il conviendrait de proposer plusieurs formats d'encarts et tarifs.

Monsieur le Maire propose les formats et tarifs suivants :

• 1/8 page .....	80,00 €
• 1/4 page .....	120,00 €
• 1/2 page .....	200,00 €
• 1 page .....	320,00 €

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les tarifs et les formats des encarts publicitaires selon la proposition ci-dessus.

#### Tarifs communaux applicables au 1er janvier 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a divers tarifs communaux selon les services qui ont été fixés par plusieurs délibérations. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de fixer les tarifs communaux à compter du 1er janvier 2024 comme suit :

#### PERISCOLAIRE

Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2024

##### ■ Cantine :

<b>Repas</b>	5,00 € par enfant	de 1 à 2 enfant(s)
	4,66 € par enfant	A partir de 3 enfants

##### ■ Garderies :

<b>Matinale</b>	2,40 € par enfant	de 1 à 2 enfant(s)
	2,25 € par enfant	A partir de 3 enfants
<b>Soir</b>	4,85 € par enfant	de 1 à 2 enfant(s)
	4,50 € par enfant	A partir de 3 enfants

*Le goûter est inclus dans le prix*

##### ■ Retard :

**Garderie** 9,50 € par tranche de 15 minutes

##### ■ Fourniture exceptionnelle :

**Masque** 1,00 € le masque

##### ■ Bibliothèque :

**Livre** 20,00 par livre non rendu

## Location d'un meublé de tourisme - Institution de la procédure d'enregistrement

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**  
Décide de

- Soumettre la location d'un meublé de tourisme à une déclaration préalable avec enregistrement auprès de la commune.
- Que la déclaration préalable comprend les informations exigées au titre de l'article D.324-1-1 du code de tourisme, y compris le numéro invariant identifiant le logement tel qu'il ressort de l'avis de taxe d'habitation du déclarant.
- Précise qu'un téléservice est mis en œuvre par la Communauté Urbaine GPSEO qui assure l'implémentation d'une plateforme de télédéclaration nommée « Déclaloc ».
- Approuve le règlement type de mise à disposition de la plateforme « Déclaloc » aux communes membres intéressées par la Communauté Urbaine GPSEO.

## Demande de création d'un carnet, sa mise à jour et la réalisation de travaux d'entretien, auprès du Département

Considérant qu'il est important d'entretenir les édifices patrimoniaux historiques, recensés par le Département des Yvelines en tant que patrimoine culturel appartenant aux communes et plus particulièrement l'église Saint Denis de Fontenay-Saint-Père dans ce patrimoine

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Approuve le projet de réalisation et la mise à jour d'un diagnostic sanitaire d'entretien de l'édifice concerné ainsi que la réalisation de travaux d'entretien.

**Donne son accord pour :**

- La réalisation du diagnostic sanitaire de l'église Saint Denis de Fontenay-Saint-Père et des éventuelles prestations supplémentaires, dont le montant maximal est estimé à 15 000 € TTC.
  - La mise à jour du carnet d'entretien dont le montant maximal est estimé à 6 000 € TTC.
  - La réalisation des travaux d'entretien conformément à la programmation qui sera établie dans le diagnostic sanitaire et dont le montant est estimé à 25 000 € TTC/an.
- Sollicite auprès du Conseil départemental une subvention de 80 % du montant des prestations TTC plafonnée selon les modalités du dispositif concerné :
- à 8 000 € pour la création d'un carnet d'entretien ;
  - à 4 000 € pour la mise à jour du carnet ;
  - à 15 000 € pour la réalisation de travaux d'entretien.

## Séance 2 avril 2024 (extrait)

### Vote des taux d'imposition 2024

Monsieur le Maire expose qu'afin d'équilibrer le budget primitif 2024, il convient de voter les taux d'imposition pour obtenir le produit fiscal attendu

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

Décide de voter les taux d'imposition 2024 en appliquant à chaque taux de référence 2023 un coefficient de variation proportionnellement de 1,000000.

**C'est-à-dire sans augmentation des taux de référence.**

### Taxe Foncier bâti :

$27,23 \% \times 1,000000 = 27,23 \%$   
 $1\,737\,000 \times 27,23 \% = 472\,985$

### Taxe Foncier non bâti :

$66,84 \% \times 1,000000 = 66,84 \%$   
 $55\,700 \times 66,84 \% = 37\,230$

### Taxe d'habitation :

$7,17 \% \times 1,000000 = 7,17 \%$   
 $26\,407 \times 7,17 \% = 26\,407$

## Demande de Fonds de Concours 2024 auprès de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO)

Considérant les projets de :

- Remplacement des menuiseries et volets roulants (stores) de l'école maternelle,
- Mise en place de robinets thermostatiques connectés à l'école maternelle,
- Remplacement des tôles translucide pour la rénovation de la toiture du local technique garage de la Grenouillère,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

ADOpte les avants projets pour un montant global de 56 173,01 euros HT, réparti comme suit :

- Remplacement des menuiseries et volets roulants (stores) de l'école maternelle pour un montant total de 45 295,01 euros HT,
- Mise en place de robinets thermostatiques connectés à l'école maternelle pour un montant total de 2 775,00 euros HT,
- Remplacement des tôles translucide pour la rénovation de la toiture du local technique garage de la Grenouillère pour un montant total de 8 103,00 euros HT,

- DECIDE de solliciter auprès de la Communauté urbaine un fonds de concours d'un montant de 22 086,50 €, pour les projets :

- Remplacement des menuiseries et volets roulants (stores) de l'école maternelle pour un montant total de 16 647,50 euros HT,
- Mise en place de robinets thermostatiques connectés à l'école maternelle pour un montant total de 1 387,50 euros HT,
- Remplacement des tôles translucide pour la rénovation de la toiture du local technique garage de la Grenouillère pour un montant total de 4 051,50 euros HT,

## Demande de subvention auprès du P.N.R.V.F. dans le cadre de la Valorisation du Patrimoine Bâti

Monsieur le Maire rappelle que l'Abreuvoir de la Corvée situé au croisement des rues de la Grange Dîme, de la Mairie et de l'Ancienne Mairie, nécessite des travaux de restauration et notamment d'étanchéité intérieure afin de permettre sa remise en eau par les sources qui ont été recaptées lors des travaux réalisés l'an dernier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide de solliciter auprès du P.N.R. au titre de la restauration du petit patrimoine, une subvention dans le cadre de la valorisation du patrimoine bâti.

## Demande de subvention auprès du P.N.R.V.F. dans le cadre du Patrimoine Naturel et Biodiversité - Acquisition de terrains en milieux naturels sensibles

Monsieur le Maire rappelle le souhait de la municipalité d'acquérir les terrains des Biardes, qui permettrait à la commune de réaliser un cheminement piéton afin de sécuriser la circulation rue de la Petite Vallée qui est actuellement dangereuse pour les piétons ainsi qu'une zone de repos arborée avec un aménagement paysager des berges du Rû.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Décide de solliciter auprès du P.N.R. au titre du patrimoine naturel et biodiversité une subvention dans le cadre de l'acquisition de terrains en milieux naturels sensibles.

# Le Budget 2024

R

Impôts, taxes et atténuation de charges: **693 378 €**  
*Sans augmentation de la part communale de l'imposition.*

E

Produits des services: **105 600 €**  
*Principalement le périscolaire et la location de la Maison C. Delorme - Redevances des concessionnaires - Remboursement de charges.*

C

Dotations et subventions: **56 563 €**  
*(-74 % depuis 2014)*

E

Subventions sur investissements, vente terrain et remboursement de la TVA : **488 967 €**  
*Subvention sur des actions et travaux engagés: Remboursement de la TVA 2022.*

T

Virement de la section fonctionnement: **49 544 €**

T

Provision d'investissement 2023 : **366 355 €**

E

S

Maintien des objectifs du Conseil Municipal avec:

- Une gestion sérieuse et des recherches d'optimisations constantes des coûts de fonctionnement et des subventions et aides pour les investissements.
- Une politique d'investissements mesurés et planifiés sur la durée du mandat.
- Aucune augmentation de l'impôt.
- Maintien d'une part d'autofinancement constante d'année en année (250 000 €).



**1 875 054 €**

Fonctionnement administratif: **461 000 €**  
*Indemnités, salaires, charges...*

D

Subventions & manifestations: **57 840 €**

É

Intercommunalité: **123 844 €**  
*Versement à la CU - GPS&O.*

P

Autres charges de gestion courante: **415 029 €**  
*Prestation de service, entretien, énergie...*

E

Remboursement d'emprunts: **18 340 €**

N

Virement à la section investissement: **49 544 €**

S

Investissement: **634 810 €**  
*Affectation pour investissement prévisionnel et provision: Des investissements raisonnés et subventionnés en fonction des besoins des Fontenaisiens et Fontenaisiennes: Embellissement, préservation du patrimoine, service à la personne, développement et création d'infrastructures...*

S

## Nouveau site internet

Dans le Fil de Fontenay de novembre, nous vous annonçons la mise en œuvre d'un nouveau site internet. Le projet ayant pris un peu de retard, vous pourrez découvrir ce nouveau site avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Plus moderne, avec quelques interactions supplémentaires, il conserve les rubriques que vous connaissez, les clics rapides seront plus accessibles vous permettant

d'atteindre plus facilement le portail famille ou le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Les abonnés à la Newsletter ne seront pas obligés de se réabonner.

**N'hésitez pas à vous abonner si vous ne l'avez pas encore fait !**



## Urbanisme

### Déclarations Préalables Fin 2023

- 1 rue de Mantes, remplacement de la toiture sur pan façade
- 6 rue de Meulan, réhabilitation maison individuelle
- 15 rue de la Grenouillère, peinture + remplacement porte
- 28 rue de la Grenouillère, installation 14 panneaux photovoltaïques
- 6 sente des écoles, changement de 7 volets dont 3 portes-fenêtres
- 6b rue de la mairie, division de 2 lots

### Déclarations Préalables 2024

- 11 rue au Bègue, réfection Joints sur le mur de façade
- 9 rue des Clos, rénovation de la piscine
- 2 Grand Cour, modification toiture
- 6 sente des écoles, changement de 4 volets
- 12 rue de la Grenouillère, changement de portail
- 5 rue Eloi, Re jointement du mur + conduit de cheminée
- 18 rue Pasteur, remplacement gouttière + réfection mur
- 13 rue Pierre Curie, installation 12 panneaux photovoltaïques
- 9 rue de la Mairie, remplacement 4 fenêtres + création 4 fenêtres toit
- 15 rue Léon Andrieux, changement de 2 fenêtres
- 5 rue de la Mairie, remplacement de 14 fenêtres
- 12ter rue de la Mairie, division du terrain
- 6 rue des Foyaux, réfection de couverture
- 7 rue Pasteur, pose d'une marquise
- 6 chemin du bon Dieu, réalisation d'une clôture
- 4 rue du Moulin, division
- 7 rue de la Poste, rénovation énergétique de la maison
- 12bis rue Pasteur, isolation thermique extérieure
- 16 rue de la Mairie, changement de 2 fenêtres et 2 portes-fenêtres
- 26 rue de la Grenouillère, modification de la clôture
- 6 chemin du bon Dieu, régularisation clôture existante
- 13 impasse Pierre Curie, panneaux photovoltaïques au sol

### Permis de construire Fin 2023

- 22 rue de la Grande Vallée, construction d'une maison individuelle
- 3, sente des écoles, construction d'un garage
- 14 bis rue de l'ancienne mairie, construction d'un pavillon
- 9 rue au bègue, travaux sur construction existante

### Permis de construire 2024

- 15 bis rue de l'ancienne mairie, construction d'une maison
- 2 place des rues, extension maison sur le niveau RDC
- 13 rue de la Poste, construction d'une maison
- 16 rue de Meulan, création de verrières de toit
- 13 rue de l'ancienne mairie, fermeture Carport + porte garage + auvent
- 5bis rue de la Paix, aménagement combles et autres

### Permis de démolir 2024

- 6 rue des Foyaux, démolition d'une cheminée

**Nous vous rappelons que lorsque vous construisez ou modifiez l'aspect extérieur de votre propriété, le Code de l'Urbanisme vous oblige à faire une demande en Mairie.**

**Afin de vous accompagner dans vos projets, la Commission Urbanisme vous accueille tous les mardis de 18h à 19h30 sur rendez-vous.**

**Hélas, certains dossiers se terminent devant les tribunaux ce qui est fort dommageable pour tous. Le respect du code de l'urbanisme est un devoir. Il permet de préserver notre village et la valeur de vos biens.**

## Carnet État-Civil • Année 2024

### Naissances

- ◆ 4 juillet 2024, Théa HAMDANI
- ◆ 26 juillet 2024, Marius SEGURA TOLEDO
- ◆ 3 septembre 2024, Lya ROCCHIETTA MAS
- ◆ 13 novembre 2024, Imaé COUTENAY
- ◆ 13 novembre 2024, Isaïa COUTENAY

### Mariages

- ◆ 6 janvier 2024, M. Vincent CHIRON et Mme Martine PEAN
- ◆ 20 avril 2024, M. Arnaud DESCHAMPS et Mme Alexandra LAFFORGUE
- ◆ 7 septembre 2024, M. Ammar AMRIOUI et Mme Lydie POQUET
- ◆ 7 septembre 2024, M. Quentin HUTTMANN et Mme Marie ROCA

### Décès

- ◆ 5 janvier 2024, Léa DESLANDES épouse SIMON
- ◆ 25 février 2024, Martine DEIGLUN épouse MAIMBOURG, Maire de Fontenay-Saint-Père de 2007 à 2010
- ◆ 16 mars 2024, Alberte TEURBANE épouse PASSARIEU
- ◆ 23 mai 2024, Franck ROY
- ◆ 1<sup>er</sup> juin 2024, Michel PAIN
- ◆ 11 juin 2024, Claude de PIANELLI épouse DELORME, Maire de Fontenay-Saint-Père de 1995 à 2004
- ◆ 2 août 2024, Philippe GAGLIARDI
- ◆ 9 septembre 2024, Annick BOURGES épouse PAUMIER
- ◆ 15 octobre 2024, Alain HAURY
- ◆ 4 septembre 2024, Gabin TRUTTMANN
- ◆ 21 septembre 2024, Daniel LENOIR
- ◆ 17 novembre 2024, Martine DEBAUCHE épouse HUPPÉ



## Madame Delorme nous a quittés cette année

Maire de Fontenay-Saint-Père de 1983 à 2002, ses différentes mandatures ont contribué à développer et à faire entrer dans une ère

nouvelle notre village.

Elle fut tout d'abord conseillère municipale en 1977, puis adjointe au Maire en 1982.

Grâce à sa persévérance et à son esprit d'initiative, de nombreux projets ont vu le jour :

- Le 1<sup>er</sup> bulletin municipal.
- La 1<sup>re</sup> ligne de bus.
- La création du 1<sup>er</sup> poste d'employé communal en 1985.
- La création du terrain communal en 1986 et celle du terrain de basket en 1993.
- L'arrivée du 1<sup>er</sup> ordinateur de l'école en 1999.
- La mise en place du service de repas à domicile ainsi que la téléalarme.

Elle avait contribué à conserver l'identité de notre village et son caractère rural, en approuvant le Plan d'Occupation des Sols en 1984, et en signant en 1994 notre adhésion au Parc Naturel Régional du Vexin Français. Grâce aux 3 contrats ruraux qu'elle avait sollicités et obtenus, la Commune a pu se doter des courts de tennis, de l'école maternelle, de l'aménagement des Places de la Mairie et de la Croix, sans oublier diverses réfections de l'église.

Mme Delorme avait reçu un hommage national avec sa nomination comme Chevalier de l'ordre national du mérite.

Le 13 septembre 2014, une cérémonie en son honneur s'était tenue à la Maison Communale en sa présence, marquée par la pose d'une plaque portant son nom.

Encore un grand merci, Madame, votre empreinte sur notre village restera gravée à tout jamais.



## Recensement de la Population 2025

**Votre Participation est Essentielle!**

Nous souhaitons vous informer que notre village participe au recensement national qui se déroule actuellement et jusqu'au 15 février 2025 inclus.

C'est une mission très importante, elle permet de déterminer la population officielle de la commune; de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget communal. Le recensement permet également à notre commune de mieux comprendre ses besoins et de définir ses priorités. Les données collectées et traitées par l'INSEE sont totalement confidentielles et servent uniquement à établir des statistiques anonymes. Aucun impact sur les impôts! Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il est identifiable grâce à une carte

officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et le tampon de la mairie.

**À Fontenay-Saint-Père, les deux agents recenseurs sont :**

- Madame LEPY Danièle
- Madame MOCQUARD Maryse

Merci de leur réserver un excellent accueil ! »





## PNRVF Révision de la Charte

Le Vexin français a été classé « Parc naturel régional » par décret du 9 mai 1995 pour une durée de dix ans, prolongée jusqu'en 2023.

Depuis sa création, la commune de Fontenay-Saint-Père adhère au Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin Français.

Afin d'obtenir le renouvellement de classement, les élus du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Vexin français ont saisi la Région Ile-de-France, lors de la réunion du Comité syndical du 12 novembre 2018, pour lancer la procédure de révision sur un périmètre correspondant aux 98 communes actuellement classées plus 9 nouvelles communes localisées dans le département des Yvelines (Limetz-Villez, Bennecourt, Freneuse, Moisson, Mousseaux-sur-Seine, Méricourt, Rolleboise, Hardricourt et Triel-sur-Seine.)

Le projet de Charte, arrêté le 31 juillet 2024 par le Conseil régional, a pour objet de déterminer pour le territoire du Parc naturel régional, et ce pour une durée de 15 ans, les orientations de sa protection, de sa mise en valeur et de son développement ainsi que les mesures permettant de les mettre en œuvre. Il traduit la volonté des partenaires de travailler collectivement pour assurer une gestion cohérente, durable et concertée du développement de leur territoire.

### L'ambition de la nouvelle Charte

- Maintenir une ruralité vivante renouvelée.
- Assurer un développement local respectueux de l'humain et de l'environnement.
- Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité, les ressources naturelles, les paysages et les patrimoines du territoire.
- Exemplarité, sobriété, solidarité, engagement, partage, sensibilisation et information sont quant à eux les maîtres mots de ses futures actions.

### Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ?

- Il distingue un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. L'objectif ? Protéger et valoriser cet héritage, grâce au soutien financier des collectivités territoriales signataires.
- Un Parc est un territoire classé géré par un Syndicat Mixte, sous l'égide de la Région (autrement dit, un établissement public à caractère administratif).

### Comment agit-il sur notre territoire ?

- Il protège le patrimoine naturel, culturel et paysager.
- Il s'implique dans l'aménagement du territoire.



- Il participe au développement économique, social et culturel.
- Il contribue à l'accueil, l'éducation et l'information du public.
- Il conduit des actions expérimentales et encourage la recherche.

### Qu'est-ce que la Charte d'un Parc ?

Il s'agit d'un document contractuel qui détermine les orientations en matière de protection, de valorisation et de développement du territoire.

Pour plus d'informations, consulter le site internet du Parc : <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr>

### Le saviez-vous ?

- ▶ La superficie du Parc est de 71 356 ha réparties entre le Val-d'Oise et les Yvelines (dont 64 % de terres agricoles et 23 % de forêts)
- ▶ Le nombre d'habitants : 104 794
- ▶ Le Parc National Régional du Vexin français est le plus grand site inscrit de France au titre de la loi de 1930
- ▶ Les paysages de votre Parc inspirent les cinéastes ! « Les aventures de Rabbi Jacob » (1973), « Les Visiteurs » (1992), « Un long dimanche de fiançailles » (2003) ou encore « Au revoir là-haut » (2017) ont en partie été tournés sur ses terres.

**Le 9 février 2024, nous vous avons présenté, lors d'une réunion publique, le bilan des 10 années passées.**

**Vous trouverez ci-dessous un résumé de ce bilan à travers les 4 grands thèmes, piliers de notre politique communale.**

## La Ruralité « Conserver le caractère rural de notre village »

L'élaboration du PLU modifié par le PLUI (2024) a permis la protection de notre environnement, de notre patrimoine, du caractère rural de notre village et de dégager de la constructibilité, qui, souhaitons-le, permettra à terme de sauver notre école.

En matière d'urbanisme, le Conseil Municipal est exigeant sur le respect des lois et des documents supra-communaux, toujours dans le souci de préserver la qualité du patrimoine bâti qui œuvre à la conservation du caractère rural du village et à la valeur des biens. C'est l'objectif de la Commission urbanisme, créée dès 2014, qui vous conseille et vous accompagne.

Notre partenariat rapproché et permanent avec le Parc National Régional du Vexin Français est un atout pour la protection

de notre environnement, de la campagne, de notre qualité de vie et celle des générations futures.

Sans leurs conseils, accompagnements et aides financières, nous n'aurions pu réaliser les entretiens et réouvertures de chemins abandonnés, la création de parcours de promenades (parcours sur la Libération du Vexin) ou encore la création du Clos des Tilleuls par exemple.

Le soutien du Parc dans la lutte contre les carrières a été prépondérant.

Grâce à l'AVL3C, le PNRVF et à la ténacité depuis 1992, des communes de Sailly, Brueil-en-Vexin et Fontenay-Saint-Père, le projet d'implantation d'une carrière cimentière sur nos territoires est définitivement enterré.

## Le Service Public « Écouter, être disponible, être transparent et accompagner »

Depuis 2014, le Conseil Municipal travaille pour ses habitants.

- Avec la modernisation de nos moyens de gestion et d'échanges avec vous :

Création de services dématérialisés : portail famille, site internet, service de gestion du cimetière, communication via Panneau Pocket et un accueil efficace à la Mairie.

- Nos actions pour le maintien au domicile et en faveur des plus démunis avec le CCAS :

Le portage des repas, la téléassistance, des voyages, des bons de chauffage ou encore l'aide aux transports scolaires...

- La santé publique qui attire toute notre attention et encore plus depuis le COVID :

Mise à disposition de 2 défibrillateurs, campagne de stérilisation des chats errants, de nombreuses actions pendant la pandémie (fourniture de masques, campagne de vaccination...).

- La sécurité et notamment la sécurité routière :

L'étude globale que nous avons réalisée en début de mandat a entraîné de multiples aménagements comme la réduction de la vitesse avec le passage à 30 km/h dans tout notre village et 20 km/h dans certaines zones de rencontre. La création de nouveaux parkings (Parking du Moutier, du Trou à Sablon et bientôt de la Grange Dîme).

Également des actions en matière de sécurité des biens et des personnes : installation de caméras de surveillance, accueil de la gendarmerie, mise en place d'un PCS : plan communal de sauvegarde, d'une commission d'urgence.

- Un accompagnement fort pour vos enfants :

Création d'un Conseil Municipal des Enfants, mise en place des aides aux devoirs, installation de tableaux numériques interactifs à l'école et d'internet.

Développement des activités péri-éducatives grâce à un personnel communal motivé, un soutien financier important pour les projets pédagogiques de l'école.

- D'autres services pour faciliter votre quotidien et le rendre plus agréable :

Création d'un Comité des Fêtes et de nombreux événements (Marché Nocturne, Instants de Partage, 14 juillet, Fête de la musique...).

Une relation forte avec le monde associatif. La location de salle et de matériel.

Apport culturel dans notre village avec l'organisation de spectacles, expositions, journée du patrimoine et, dernièrement, la réalisation d'une fresque sur la façade du local technique municipal.

Sans oublier le souhait d'une relation constante avec vous : accueil des nouveaux habitants, remise des cartes électeurs aux jeunes, organisation de réunions publiques, accueil...

**Malgré un contexte économique difficile dû à la baisse des dotations (-74 % en 10 ans), la recherche de subventions qui n'aboutit pas toujours, l'augmentation des coûts, l'Équipe Municipale reste présente et continue d'investir pour le bien-être de tous. Un bilan plutôt positif car une très grande partie des actions promises est réalisée.**

## L'Environnement « L'amélioration et la préservation de notre cadre de vie »

Le développement durable est un souci permanent dans toutes nos actions et projets.

- Nous avons mis en place la production de compost et de broyat, l'installation d'un point relais de collecte de textiles, d'un point de collecte de verre et d'emballages.
- Nous avons œuvré pour une politique de récupération des eaux de pluie.
- Le passage au 100 % zéro phyto fut une de nos premières actions. Cela nous a incités à débiter l'engazonnement des allées du cimetière, que nous terminerons au printemps.
- Avec le PNRVF nous avons adhéré aux contrats trame verte et trame bleue et dernièrement la trame noire. Ces contrats ont pour objectif de réduire les pollutions diffuses (ex-pollution lumineuse), protéger, entretenir les milieux naturels, boisés et aquatiques.
- Nous avons opté dès le départ pour une vraie politique d'entretien et d'embellissement du village. L'obtention de

la 1<sup>re</sup> fleur au Concours de Villes et Villages Fleuris en est la preuve sans oublier la création de la serre communale, le remplacement des bacs, les divers aménagements paysagers réalisés (Clos des Tilleuls, remplacement des plaques de rues, parkings paysagés).

Le parc du Clos des Tilleuls est un écrin de verdure très apprécié de tous et particulièrement des enfants.

► Le ruissellement est toujours un de nos sujets prioritaires. Nous avons résolu une partie de la problématique rue du Moulin avec la création d'un bassin de rétention. Le SMSO a terminé son étude et ses simulations ; nous allons maintenant passer à la phase de réalisation des ouvrages en partenariat avec les exploitants agricoles.

► Nous avons aussi développé le tourisme vert avec l'entretien et réouverture de chemins abandonnés, ou la création d'un nouveau parcours de promenade en collaboration avec l'association Vexin Histoire Vivante et le PNRV.

## Le développement « Des réponses réalistes et adaptées aux besoins des villageois »

- Grâce à une collaboration étroite et efficace avec GPS&O, de nombreux travaux de voirie sont ou vont être réalisés (rue de la Grenouillère, rue de la Grange Dîme, mise aux normes de l'accessibilité à l'arrêt de bus de l'église) ; l'éclairage public est amélioré (déploiement des LED, réfection des candélabres, et ajout de lampadaires Place de la Mairie).
- La Communauté Urbaine investit également dans le remplacement de canalisations d'eau obsolètes. À terme, la commune sera alimentée en eau décarbonatée via le château d'eau de Limay. Le schéma directeur d'assainissement a permis d'équiper le quartier du Saussaye et la rue de l'Ancienne Mairie.

► Les subventions obtenues auprès de GPS&O permettent l'entretien des bâtiments communaux.

Ainsi, nous avons réalisé la réfection de 2 classes de l'école primaire.

Après les travaux d'isolation de la classe maternelle, nous avons procédé, cette année, au remplacement des menuise-

ries, volets roulants (stores) et à la mise en place de robinets thermostatiques connectés.

D'ailleurs, d'autres travaux ont été ou vont être réalisés dans le cadre de la recherche d'économies d'énergie avec l'appui d'Energie solidaire. Le passage au LED de tous les éclairages des bâtiments communaux, le désembuage des canalisations de chauffage, et une réduction de 25 % des consommations d'électricité et de gaz. Nous avons optimisé nos contrats d'électricité.

► Nous avons également rendu nos moyens efficaces avec l'achat de l'atelier technique rue de la Grenouillère, d'un tracteur ou encore la modernisation de la cantine.

► L'entretien du patrimoine est aussi une priorité, ainsi l'agence Ingénier'y du département a lancé les consultations pour les travaux de l'église dont la première phase devrait débiter en 2025 notamment grâce à vos dons généreux via la Fondation du Patrimoine.

Cette liste n'est pas exhaustive. En majorité, les promesses, faites lors de nos deux dernières campagnes, ont été tenues et nous poursuivons notre action.

Malgré les contraintes financières, nous continuons d'investir, de travailler pour le village et pour ses habitants. Plusieurs projets sont en cours ou à venir :

Des investissements sur du foncier pour maintenir des

espaces naturels protégés en cœur de village (la Grenouillère, les Biardes, sente des Ecoles...) ; la création d'un jardin partagé, la lutte contre le ruissellement et bien d'autres actions encore pour vous accompagner au quotidien.

**Le seul but, faire de Fontenay-Saint-Père, un village où il fait bon vivre !**

## CCAS

### Festivités

**Voyage d'Automne « Au Pays des Rêves » mercredi 11 septembre.**

Ce voyage a permis aux Fontenaisiens de passer une belle journée à « Camembert » dans le pays d'Auge pour découvrir les secrets du fromage né dans cette ville et son évolution au fil des siècles. Arrivés, à la « Maison du Camembert », une petite pause-café s'impose; puis visite du musée et de la fromagerie pour terminer par une dégustation bien appréciée du camembert à différentes étapes de sa fabrication. La boutique attenante a permis à ceux qui le désiraient d'acheter de délicieux produits locaux.



Après s'être restauré dans un relais de diligence au « Le Dauphin à L'Aigle » pour le déjeuner, le groupe a pris la route pour La Ferté-en-Ouche. Là, une visite théâtralisée des appartements privés du « Château de la Ferté-Fresne » a suivi avec la benjamine du groupe, Elise, chargée par le conteur d'ouvrir les portes de chaque pièce du château. Une très belle découverte que cette demeure familiale aux nombreux décors anciens rappelant le passé par son excellente facture. Ensuite, à bord du « Ferté-Fresnel Express », Fontenaisiens et Fontenaisiennes ont pu s'émerveiller devant la richesse du parc regorgeant de nombreuses variétés d'essences et d'arbres séculaires sans oublier les surprises d'architecture, pont, étang, balustrades, parterres, etc.



Pour terminer cette belle visite, la famille vigneronne a proposé à la dégustation quelques douceurs avant de reprendre la route pour Fontenay-Saint-Père. Ce fut une belle journée que chacun et chacune ont pu apprécier à sa juste valeur.

### « La Semaine Bleue »,

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre, une journée spéciale a été consacrée aux aînés du village dans le cadre de la "Semaine Bleue". Plusieurs activités de bien-être leur ont été offertes. Les soins de manucure par "Sandrine" et les séances de coiffure avec "Natalie" ont été appréciés par les participants, que ce soit à leur domicile ou à la maison Claude DELORME.

Maud, qui tient beaucoup à cet événement, était présente encore cette année, offrant des séances de Amma assis aux Fontenaisiennes et Fontenaisiens, leur permettant de renouer ou de découvrir cette pratique de soin relaxante et revitalisante, toujours avec succès.

### Repas et remise de colis de Noël aux seniors

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, le CCAS organise annuellement un repas festif convivial pour les seniors de plus de 70 ans. Un colis de Noël est également prévu pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Le vendredi 20 décembre, les 64 aînés de notre village ayant opté pour le colis ont reçu un Panier



Gourmand du CCAS, accompagné d'une carte de Noël confectionnée par les enfants du périscolaire. Le repas traditionnel des fêtes se tiendra à la Salle Claude Delorme le 12 janvier 2025. Environ quarante convives auront le plaisir de déguster un repas préparé par Childéric, le chef de l'Îlon d'Aristée, avec une animation musicale assurée par le groupe « So French », composé de Thomas Dorys et Vince Bilon.

### Anniversaires des plus anciens

Notre doyenne, Mme Denise Olivier, a célébré son 95<sup>e</sup> anniversaire en novembre 2024 ; le CCAS lui a offert une sélection de gourmandises pour marquer l'occasion. Madame Denise Derouck, Monsieur Marco Murbach et Monsieur André Paysan ont également fêté leurs 90 ans.

### Service

#### Maintien des personnes à domicile

##### Portage des repas :

Le personnel communal se charge de la livraison, tous les midis (sauf week-end et jours fériés). Le prix du repas reste à 5,20 € et 0,70 € pour un potage.

##### Téléassistance :

La prise en charge financière de Téléassistance par la Commune concerne les personnes non imposables, n'ayant pas de mutuelle et ne bénéficiant pas de l'APA. Elle est gérée par « VITARIS-Yvelines Ecoute Assistance » dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes isolées ou en situation de handicap.

Document téléchargeable sur le site internet de la Commune.

Tél. : 0 810 220 050

Mail : [teleassistance78@vitaris.fr](mailto:teleassistance78@vitaris.fr)

Site internet : [www.yvelines.fr/teleassistance](http://www.yvelines.fr/teleassistance)

#### Subventions du forfait IMAGINE'R par le CCAS

Les jeunes Fontenaisiens et Fontenaisiennes bénéficient d'une aide financière pour leurs déplacements grâce au soutien du CCAS. Cette aide s'élève à 30 € pour les collégiens et 60 € pour les lycéens, appliquée sur le forfait de la carte de transport « Imagine R ». Renouvellement et nouveaux abonnements à transmettre à :

Agence Navigo CTVM1 : 2, impasse Claire Deville 78200 - Mantes la Jolie. Service clientèle : 01 30 94 34 22

#### Bons de chauffage

Le CCAS de Fontenay-Saint-Père propose une aide sous forme de « bons de chauffage » pour les personnes de plus de 60 ans, non imposables avant déductions, et par foyer. Pour en bénéficier, il est nécessaire de déposer à la Mairie un avis d'imposition ainsi qu'un RIB.

Le montant de cette aide s'élève à 110 € et est offert



Carte de Noël pour les colifs des anciens.

aux bénéficiaires participant à la commande groupée de fioul intercommunale organisée par la Mairie, à condition d'utiliser une chaudière au fioul.

#### TAD- Ile-de-France

Transport à la demande disponible uniquement sur réservation dans toute l'île-de-France.

Un service de transport collectif souple, dynamique, personnalisé et accessible uniquement sur réservation. Vous pouvez réserver jusqu'à la dernière minute :

- via internet sur l'application 7j/7 - 24h/24 : [tad.idfmobilité.fr](http://tad.idfmobilité.fr),
- via l'application mobile à télécharger sur votre téléphone portable,
- par téléphone : 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Vous pouvez utiliser votre titre de transport régional ou des tickets.

Une fois votre réservation effectuée, vous recevrez une alerte sur votre téléphone 30 minutes avant l'heure de départ pour vous rappeler les détails de votre prise en charge (point d'arrêt, horaire, véhicule, etc.). Il est important de se présenter à votre rendez-vous 5 minutes avant l'heure prévue. Le conducteur du véhicule confirmera votre présence et validera votre titre de transport.

#### Information Amethyste

Titre de transport pour personnes âgées, handicapées ou anciens combattants et veuves de guerre, sous réserve d'éligibilité. Dossier à remplir et à déposer en Mairie. Forfait de transport financé par la Conseil Départemental des Yvelines pour permettre aux personnes citées précédemment, de voyager gratuitement, ou avec participation. Il permet les déplacements sur tous les modes de transport en commun d'île de France (Métro, RER, bus, tramway et trains).

Contact : <https://amethyste.yvelines.fr>

Tél. : 01 39 07 81 20

Mail : [amethyste78@yvelines.fr](mailto:amethyste78@yvelines.fr)

**Le CCAS reste à l'écoute de toute personne rencontrant des difficultés dans le quotidien.**

**N'hésitez pas à vous faire connaître afin que l'on vous accompagne au mieux.**

## L'école de Fontenay

### Mot du Directeur

L'année scolaire 2023-2024 fut riche en moments forts pour notre école. Nous sommes très fiers de nos élèves qui travaillent avec sérieux et progressent chaque année. Nous devons également saluer leur engagement dans les projets menés cette année avec eux, cultivant les valeurs de solidarité, d'inclusion, de partage de notre école. Je tiens à remercier également la communauté des parents d'élèves et l'équipe périscolaire qui ont participé à beaucoup de temps forts, ainsi que la mairie pour son soutien.



Au cours de l'année 2023-2024 nous avons renouvelé notre participation à plusieurs actions solidaires: le Téléthon pour lequel les élèves produisent des objets vendus au profit des associations et la collecte des bouchons permettant l'achat de matériel à destination des personnes en situation de handicap.

L'école s'est aussi engagée dans des projets culturels. En histoire avec l'intervention dans les classes du CE1 au CM2 de Cyril Blanc, archéologue et conférencier, dont la passion a permis de rendre l'histoire plus vivante pour nos élèves.

En musique, nous avons bénéficié d'interventions en classe, d'une musicienne de l'ENM pour les classes de maternelle au CE2.



Surtout, le partenariat avec le festival Blues sur Seine pour la classe de CM1-CM2 a été renouvelé. Cet événement donne lieu à un travail d'une grande richesse avec l'intervenant, musicien et compositeur, François-Nicolas Ranucci avec qui nous avons encore pu travailler pour cette nouvelle année scolaire et enfin retrouver le public de Fontenay-Saint-Père pour un concert dans l'église du village.

À la découverte du milieu naturel, les classes des plus jeunes élèves ont découvert l'environnement du village en randonnée pédestre et en visitant le parc Biotropica. Sportivement, la classe de CE1-CE2 a découvert la



pratique de l'équitation, le temps d'un cycle sport de 10 séances au centre équestre de Saint-Martin-la-Garenne. Toute l'école a participé et a organisé une grande rencontre olympique au domaine du Potager avec les écoles de Guitrancourt et Follainville. Ce fut un formidable moment d'échange et de partage entre tous les élèves et dont nous avons eu de très nombreux retours positifs de la part des élèves et des parents des écoles voisines.

Enfin, comme chaque année, nous avons terminé l'année avec un très beau spectacle musical et théâtral offert par les élèves à l'occasion de la fête des prix.

Nous avons pu aussi tout au long de l'année, en dehors des grands événements, vivre de petits moments à l'école, qui sont de bons souvenirs, comme un jour de neige où l'on fait de la luge avec le maître et la maîtresse, l'arrivée du sapin dans la classe, un élève

qui lit pour la première fois devant ses camarades et sous leurs encouragements, une récréation printanière dans la prairie...

Tous ces instants qui font la richesse d'une école de village. Pour cette nouvelle rentrée scolaire, nos effectifs réduits ont conduit à la fermeture d'une classe. Nous souhaitons un beau parcours à Mme Truttmann qui a dû changer de poste et nous la remercions de son engagement auprès des élèves.

Heureusement, nos effectifs réduits n'empêchent pas l'équipe enseignante de s'investir dans la mise en œuvre de nouveaux projets. Cette année, nous souhaitons emmener tous les élèves du CP au CM2 pour un voyage à la montagne afin de découvrir le milieu montagnard et les sports de neige. Cela promet encore des moments riches et de beaux souvenirs pour nos élèves.

## Permanence des devoirs faits

Mises en place par le Collège Jacques Cartier d'Issou, les permanences de « Devoirs Ffaits » constituent une initiative réussie visant à accompagner les collégiens dans leur apprentissage.

Ces permanences locales offrent aux élèves une aide pédagogique de qualité, facilitant la compréhension des devoirs et l'acquisition de méthodologies durables, sans contrainte de déplacement.

Chaque élève profite d'un suivi rigoureux, accompagné d'un bilan individuel réalisé chaque trimestre pour évaluer ses progrès.

À Fontenay-Saint-Père, actuellement, une dizaine de collégiens profite de ce dispositif.

Les permanences se tiennent chaque lundi de 17h30 à 19h à la salle Claude Delorme.

Inscription gratuite, facilitée par le collège.

Ce dispositif montre que des initiatives éducatives adaptées et de proximité peuvent avoir un réel impact sur le soutien scolaire et la réussite des élèves.



## La Bibliothèque

### La lecture développe la créativité et stimule l'imagination des enfants !

Quel bonheur ! Cette année, plus de 40 élèves ont renoué avec le plaisir de la lecture. Assidus, ils viennent chaque lundi pour échanger leurs trois livres afin de découvrir de nouvelles histoires à lire pendant la semaine.

Tous les lundis en période scolaire, de 16h30 à 17h15, Jacky accueille les enfants dans ce petit coin de couleurs et de mots, juste au-dessus de l'école.



## Périscolaire

**Dans notre petit village, le périscolaire n'est pas qu'un simple service de garde pour les enfants. C'est un véritable espace de création animé par une équipe dynamique et inspirée. Composée de quatre « drôles de dames », Angélique, Adeline, Blandine et Manon font le bonheur des enfants.**

Pas question de s'ennuyer au périscolaire ! Tout au long de l'année, différents thèmes sont explorés comme le Nouvel An Chinois avec des cocottes en dragon pour décorer les assiettes qui ont fait carton plein auprès des enfants ; Pâques quand le lapin a déposé des oeufs pour le plus grand bonheur des enfants ; le nouveau thème de la rentrée scolaire avec le petit extraterrestre bleu Stitch qui décore les lieux de vie du périscolaire ; Halloween : « Contre toutes attentes, ce sont les petits qui réclamaient la sorcière en mouvement » indique Angélique. Sans oublier la décoration de la salle aux couleurs de Noël en fin d'année.



Ces thèmes stimulent leur curiosité, tout en leur permettant de développer de nouvelles compétences. Le périscolaire est aussi un endroit où se créent de beaux souvenirs, le carnaval en est un bel exemple ! Les enfants ont pour l'occasion revêtus leurs plus beaux déguisements mais ils ont également participé, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, à la confection de la tête de M. Carnaval pour le défilé du village.

Autre rendez-vous toujours autant apprécié par les enfants : la fête foraine du village où les petits et plus grands ont goûté et fait quelques tours de manège et auto tamponneuse offerts par la mairie.

Le périscolaire, ce sont aussi des actions solidaires : pour Octobre Rose et la confection des traditionnelles cartes de Noël pour le CCAS.

Petite coïncidence de l'année 2024 : elle a commencé et s'est terminée avec de la neige pour le plus grand plaisir de tous !



Ces moments de partage sont précieux et contribuent à l'épanouissement de tous. Ils font du quotidien des enfants une expérience inoubliable !

**Un grand merci à M. Vincent Ducroq pour ses généreux dons de jeux de société au Périscolaire.**

## Le Potager

Le Centre de Loisirs « Le Potager », propriété de la ville de Levallois, ouvre ses portes aux enfants de Fontenay-Saint-Père grâce à une convention établie entre les deux communes. Ce centre offre un cadre ludique et éducatif pour les enfants du CP au CM2 lors de chaque période de vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël).

Les enfants peuvent également y être accueillis les mercredis, jusqu'aux vacances de Noël et à partir du retour des vacances de février, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions. Un animateur est spécialement dédié au groupe des enfants de Fontenay-Saint-Père, composé de 10 enfants maximum.



**Horaires d'accueil : de 10h30 à 16h.**

**Inscriptions : Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie.**

**Contact pour renseignements : Marie-Christine GOUET au 06 34 70 07 87**

## Conseil Municipal des Enfants

Depuis sa création, le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Fontenay-Saint-Père représente un engagement fort des jeunes habitants pour la Commune. En cette troisième année, les jeunes élus du second mandat continuent de s'impliquer activement pour améliorer leur cadre de vie et donner une voix à la jeunesse locale.

Ce dispositif permet aux jeunes de s'exprimer, de proposer des idées et de les concrétiser avec le soutien de la municipalité.

### Il est essentiel de rappeler quelques réalisations marquantes de l'année 2024 :

► Action solidaire : continuité de la collecte des bouchons pour l'action « Roulez petits bouchons » : « L'association a besoin de beaucoup de bouchons. Le dernier chargement pour le recycleur n'a pu avoir lieu car les quantités n'étaient pas suffisantes. Redoublons d'efforts, pensons à récupérer les bouchons et couvercles en plastique. Le collecteur est toujours situé près de l'accès à la salle de danse sur la place de la mairie » indique M. NIOCHE, Directeur de l'école, en lien avec l'association Handi Cap Prévention.

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'association a collecté 47,32 tonnes de bouchons dont 120 kg provenant de Fontenay-Saint-Père. C'est malheureusement 11,9 tonnes de collecte globale en moins par rapport à l'année précédente. « Les bouchons... Gardez-les nous! »

► Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, tous les écoliers, l'équipe enseignante et le personnel du périscolaire se retrouvent en juin dans la cour de l'école pour manger « hamburger / frites / glace » autour d'un food truck. C'est un super moment de partage et de légèreté pour petits et grands afin de fêter la fin de l'année scolaire !

► Embellissement des sanitaires de l'école : suite à une demande initiée lors du premier mandat, nos jeunes conseillers ont choisi les motifs lors du conseil de juin. Quelques artistes en herbe ont ensuite œuvré tout l'été (26h) afin de donner du peps à cet endroit peu attrayant d'ordinaire.

Les enfants ont pu découvrir le résultat dès la rentrée scolaire pour leur plus grand plaisir.

► En novembre le CME a accueilli 3 nouveaux conseillers suite au départ de Lina, Alban et Victor, leur emploi du temps de collégiens n'étant plus compatible. Nous les remercions de leurs implications et participations pour cette année passée.

Reine, Souhayl et Gabriel ont donc rejoint Lise, Ambre, Claire, Naël et Erwan.

Pour l'année scolaire à venir, le Conseil Municipal des Enfants de Fontenay-Saint-Père poursuit son engagement en faveur d'une Commune plus solidaire, écologique et conviviale en continuant de contribuer activement à la vie du village.





## LES JAZZIES

La saison 2023-2024 a vu une légère augmentation du nombre d'élèves en comparaison de la saison précédente avec 35 élèves de 5 à 12 ans et un groupe d'adultes. Nous avons eu l'opportunité de participer à plusieurs événements organisés à Fontenay St Père, auxquels nous avons été invités. Nous avons tenu un stand partagé avec l'APEF à la « Marché à la Citrouille » et étions aussi présents à l'« Instant de Partage » du mois d'avril où les élèves ont présenté quelques chorégraphies en avant-première ; à la « Foire à Tout » et à la « Fête de la Musique » en collaborant à la vente de desserts. Nous remercions vivement les organisateurs de ces événements de nous y avoir associées ainsi que l'APEF. Les bénéfices issus des ventes réalisées dans le cadre de ces participations ainsi que la subvention municipale perçue nous ont aidé et ont soutenu l'association tout au long de cette saison. La saison 2023-2024 était particulière puisque nous fêtons les 25 ans de l'association. Ce fut l'occasion



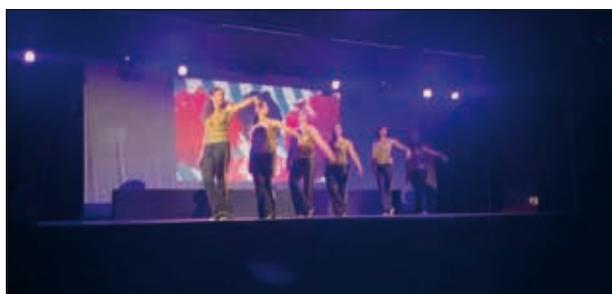
de revoir des anciens élèves qui se sont joints avec enthousiasme à la « Flash mob » organisée lors du spectacle de fin de saison en juin 2024. Mélanie a mis à l'honneur les femmes célèbres dans le spectacle, de Marie Curie à Coco Chanel en passant par Rihanna et Aretha Franklin. Bravo à Mélanie, la Professeure diplômée d'Etat et ses élèves pour ces beaux moments d'émotion. Nous avons aussi eu la chance d'accueillir lors de ce spectacle la compagnie Et Caetera qui a interprété de magnifiques chorégraphies tout en sensibilité, extraites de leur spectacle Simone,, en hommage aux femmes, de vrais moments suspendus. La nouvelle saison s'annonce bien avec un nombre d'élèves qui continue d'augmenter, 42 élèves dont 14 éveils, la relève est là ! et toujours le groupe d'adultes où il y règne une très bonne ambiance.

Enfin Merci à tous les parents des danseuses et amis des Jazzies qui nous aident dans l'ombre à faire vivre l'association en toute occasion.

### Contacts :

Lesjazzies78440@gmail.com

Gisèle : 06 32 90 61 56 ; Isabelle : 06 87 86 42 06



## La Fontenoise

### Encore une belle année pour la Fontenoise.

2024, une année très conviviale pour notre association. Tout d'abord, nous tenons à remercier tous nos joueurs pour leur participation

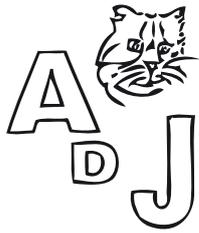
aux cinq concours annuels que nous avons organisés, en particulier la quinzaine d'adhérents de Fontenay-Amitiés qui est venue rejoindre nos compétitions. Ce fut un réel plaisir de les accueillir et de partager ces moments ensemble.



Parmi nos participants, nous comptons des membres de tous âges. Anna, notre doyenne, et Louka notre plus jeune joueur toujours fidèles au poste.

Cette année, nous devons féliciter le jeune Matthis, âgé de 13 ans, qui a fait ses armes sur le terrain de Fontenay-Saint-Père et a remporté le titre de « Vice-Champion Cadet au Concours Départemental des Yvelines », une belle réussite.

Notre association compte aujourd'hui une trentaine de joueurs très impliqués. Le 1<sup>er</sup> septembre, nous avons clôturé cette belle année dans la convivialité avec le traditionnel apéritif dinatoire, toujours très apprécié des adhérents ; un réel moment de partage et de détente. En attendant de tous nous retrouver pour de nouveaux défis, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2025.



## Amicale Des Jeunes

Et voilà, 2024 est terminée et nous allons entamer 2025 forts des expériences de l'année passée, pleins de bonnes résolutions et d'envies de créer ensemble de belles choses.

### Le calendrier s'est déroulé comme prévu, avec :

- ▶ Le 3 février la tenue de notre Assemblée Générale annuelle avec la présentation des comptes de l'année 2023, qui ont été approuvés.
- ▶ Le 30 mars la 'Chasse aux Œufs' de Pâques, qui eut beaucoup de succès auprès des enfants (et de leurs parents!) qui sont venus très nombreux... et cette année encore le temps était avec nous! Merci à tous les parents qui ont répondu 'présents' et nous ont aidés à chercher les gourmandises...



- ▶ Le 19 mai la Foire à Tout. Cette année, au regard du nombre réduit de participants, elle s'est étalée de la Place de la Mairie au parking du Moutier, sans faire le tour de l'Eglise. De l'avis général des participants, les ventes ont bien marché et le public était au rendez-vous. Il est vrai que le temps a été clément envers nous ce jour-là. Et surtout, un grand merci aux très nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour que cette manifestation puisse avoir lieu.



- ▶ Le 31 mai la Fête des Voisins que nous avons finalement annulée du fait de la pluie et du vent incessants qui nous glaçaient les os...
- ▶ Le 2 juin les enfants de l'Eveil Musical nous ont offert un petit récital, et ceux de la Comédie Musicale nous ont présenté le spectacle qu'ils avaient concocté tout au long de l'année sous la direction de Tomah Dorys, qui a su les motiver et les diriger pour nous

offrir une jolie histoire très colorée grâce aux costumes réalisés de 'Main de Fée' (et sans baguette magique!) par Michèle Doulut...! Bravo, et encore merci à eux!

▶ Les 15 et 16 juin, la troupe 'Les Chaparleurs' nous a donnés à voir leur nouveau spectacle, écrit et monté avec la collaboration de Stéphane de Fraia. Les spectateurs ont répondu présents les deux jours et ont fortement apprécié le 'K Samantha', tenu magistralement par Nathalie Bouvier entourée de Gelina Vitalina, Christophe Gaben et Jean-Yves Goaziou.

▶ Les 7 et 8 septembre, 'La Compagnie du Mardi' nous a présenté la dernière pièce écrite (et interprétée!) par Jacky Goupil: 'le contraire de l'inverse'. Là aussi ce fut salles combles! Merci pour ces bons moments d'humour bien venus en cette période morose.

▶ Le 20 octobre, notre traditionnel (et réputé) Marché à la Citrouille. Beaucoup de travail de préparation, mais tout le monde a participé à sa réussite, exposants comme bénévoles qui sont venus nombreux nous aider au montage et au démontage des stands. Sans eux, rien ne serait possible, donc



un très grand merci à tous! Cette année, de nouveaux exposants nous ont rejoints et beaucoup de gens sont venus profiter des produits et douceurs proposés. La place était noire de monde ce qui nous a tous réjouis... Et un grand merci à ceux qui ont participé au 'concours de la courge la plus lourde'.

Bravo donc aux heureux élus de la pesée: la ferme d'Aubert, Julia Lopez-Guégan, Anaëlle Jagoury, Ismael Goury, Pigni Ayden... qui ont été récompensés!

▶ Le 31 octobre le défilé des horreurs pour Halloween qui s'est étiré dans les rues de Fontenay a été un réel succès. Beaucoup de Monstres sont venus et sont allés frapper aux portes des habitants qui, très effrayés, n'ont eu d'autre choix que de leur remettre des friandises afin d'être épargnés. Un grand merci aux parents et aux Fontenaisiens qui ont joué le jeu avec nous: les



costumes étaient effrayants et certaines maisons étaient magnifiquement hantées ! Cette fois encore merci aux nombreux bénévoles qui ont permis de sécuriser ce beau défilé qui, sans eux, n'aurait pu avoir lieu...

► Le 23 novembre enfin, la dégustation du Beaujolais Nouveau offert par l'ADJ. Pas assez de monde, hélas, mais c'est toujours un grand plaisir de se retrouver pour clore ensemble l'année dans la bonne humeur et la convivialité. Merci à tous !

## Et bien sûr, tout au long de l'année et nos rendez-vous :

► Du lundi pour les cours de Gymnastique avec Zejko Maseljevic.

► Du mercredi pour les cours de Judo avec Mourad Moumene.

Et l'accès à nos cours de Tennis :  
adjtennis.fontenaysaintpere@gmail.com

Le bureau de l'ADJ et moi-même espérons que cette nouvelle année 2025 vous sera favorable et qu'elle nous permettra de nous retrouver, encore plus nombreux, afin de partager ensemble nos activités.

## Pour nous rejoindre :

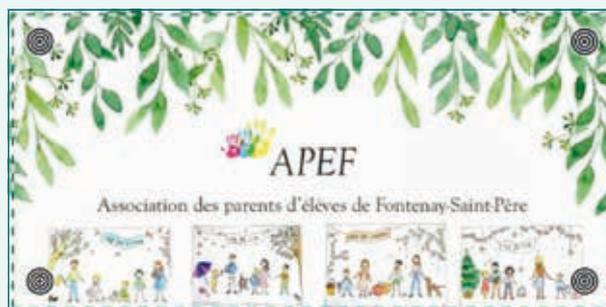
Tél. : 06 64 78 78 43 / adjfontenaystpere@orange.fr

Jacques DEBY

## Association des Parents d'Elèves de Fontenay-Saint-Père

Les générations d'écoliers se succèdent, la vie de l'école continue avec toujours de nouveaux défis pour l'APEF : les elfes n'ont guère le temps de s'ennuyer ! Des changements cette année, qui a vu notre équipe se renouveler : les « petits » d'autrefois, devenus « grands CM2 », ont quitté l'école au mois de juillet pour de nouvelles aventures. Aussi Aurélie et Alexandra, nos elfes de choc, ont-elles déposé leur tablier – ou plutôt leur combinaison « multitâches » – de service aux écoliers pour d'autres engagements. Nous ne saurions assez les remercier pour ces nombreuses années au cours desquelles elles ont œuvré, contre vents et marées, pour les enfants, la vie associative de notre village et bien davantage, tant logistiquement qu'amicalement, et toujours avec le sourire ! Yseult et Fanny ont repris les rênes de notre traîneau avec enthousiasme et efficacité afin que nous puissions poursuivre nos activités. Que personne ne s'inquiète : le sourire reste !

Car si nous faisons notre possible pour maintenir nos engagements antérieurs - nos participations à la Foire à Tout, au Marché à la Citrouille, aux « instants de partage » régulièrement proposés par le Comité des Fêtes, au Marché de Noël sans oublier notre opération « sapins » notamment -, de nouveaux projets se dessinent : les parents de nos petits écoliers, en particulier l'équipe très motivée des mamans déléguées, ont toujours de bonnes idées à proposer.



S'il est bien une permanence, même dans les temps de renouvellement, c'est notre volonté de soutenir notre école communale dans les moments festifs mais surtout la réalisation de ses projets ludiques à visée pédagogique, auxquels nous nous efforçons d'apporter notre concours logistique et/ou financier suivant les besoins et nos possibilités.

Pour cela, nous avons encore et toujours davantage besoin de l'aide de tous les parents de bonne volonté, dans la joie et la bonne humeur, bien sûr !

## Contacts :

Apef78440@gmail.com (de préférence, merci)

Facebook: AssociationdeParentsdeFontenaystpereAPEF  
Marie Cahuet : 06 16 35 71 47

*Les Elfes de l'Apef : Fanny, Yseult et Marie.*



# Faire rayonner l'Art dans l'espace public

Séduit par le projet artistique « UN MUR, UN VILLAGE »,  
notre Commune est fière d'avoir été



La façade du centre technique municipal situé rue de la Grenouillère offrait, effectivement, une surface intéressante, adaptée à la réalisation d'une fresque. Après une longue réflexion et une sélection rigoureuse d'artistes, la création de cet ouvrage d'Art a été confiée à Alexandre Sarrat de "ma touche perso", artiste talentueux du Val d'Oise.

La présence de l'eau, la nature verdoyante et l'ambiance bucolique nous ont semblé refléter l'identité de notre village. À cela s'ajoutent la Croix Pattée, symbole de son appartenance au Vexin et la reinette, emblématique du quartier de la grenouillère

# Public pour le rendre accessible à tous

UNE ŒUVRE » lancé par GPSEO depuis 2019,  
a été sélectionnée pour sa 4<sup>e</sup> édition.



Mais pourquoi un chat ?

Le chat est emblématique de Fontenay-Saint-Père. Il s'inscrit dans le folklore régional.

Historiquement, les « gens » de Fontenay ont été appelés « les chats de Fontenay » dans la corporation de l'Arquebuse comme existaient les chiens de Mantes ou les loups de Limay d'où la présence imposante de ce chat fier, déterminé, lumineux...

Comme un îlot de verdure au cœur du « poumon vert », cette nouvelle réalisation est une ode à notre ruralité.

*Vœux du Maire*



*Les nouveaux arrivants*



*Remise des cartes d'électeurs*



*Commémoration du 8 mai*



*Foire à tout*



*Théâtre Les charpleurs*



*Théâtre Jacky Goupil  
Le Contraire de l'Inverse*



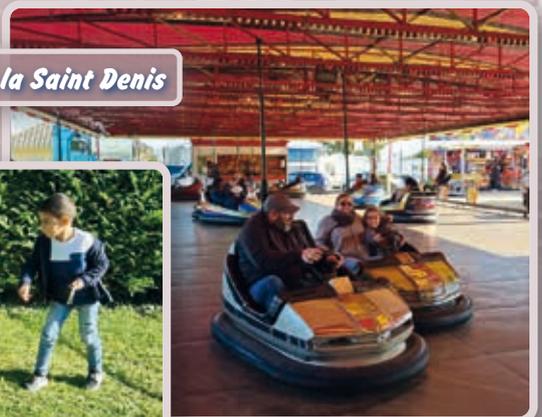
*Fête des Prix*



*Fête de la musique*



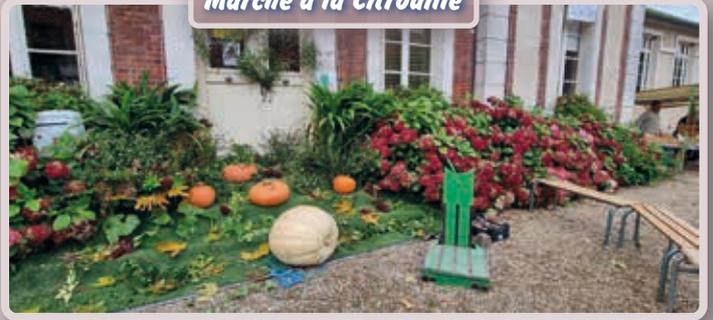
*Fête de la Saint Denis*



*Conseil Municipal des enfants*



*Marché à la Citrouille*



*Commemoration du 11 novembre*



*Blues sur Seine*



*Boîte aux lettres au Père Noël*



*Marché de Noël*



*Salon artistique*



*Illumination du sapin de Noël*



*Dictée du téléthon.  
Lauréates : Manon et Claire*





## AS Fontenay-Saint-Père

Notre Club l'A.S F a été créé en 1986 dans le but de proposer et rassembler autour de notre sport les jeunes de la commune mais aussi des villages aux alentours. Aujourd'hui, nous continuons nos efforts pour rassembler et proposer dès le plus jeune âge la pratique

du football dans une ambiance conviviale et détendue. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider.

Cette année nous avons eu la chance de pouvoir aller au Parc des Princes pour le plus grand bonheur des enfants.

Depuis plusieurs années nous organisons un Stage de football pendant les vacances de Pâques qui rencontre un vif succès. Il est ouvert à tous les jeunes, licenciés ou non. Pour l'année 2025, le stage se déroulera du lundi 21 au vendredi 25 avril.

### Actuellement, dans le Club nous avons 4 catégories avec 60 licenciés

4 Catégories de jeunes des U6/U7 ; U8/U9 ; U10/U11 et U12/U13 (cela représente une catégorie d'âge entre 5 ans et 13 ans) ces équipes sont inscrites en FFF au Foot Animation du District des Yvelines.

Depuis février 2024, il n'y a plus de catégorie Senior dans le Club.

Le Club recherche toujours des joueurs pour agrandir ces équipes.

### Contact :

A.S. FONTENAY ST PERE

6, place de la mairie

78440 FONTENAY ST PERE

☎ 06.78.80.51.02

✉ asfontenay@lpiff.fr

Site : [www.as-fontenay-st-pere.fr](http://www.as-fontenay-st-pere.fr)



## L'amicale des chasseurs

### La saison de chasse 2024/2025 s'annonce de bon augure.

Le nombre des actionnaires pour cette saison est de 23 dont une Diane.

Lors de la saison 2023/2024, nous avons prélevé 6 sangliers, et 6 chevreuils.

Pour cette saison, 2024/2025, nous espérons faire mieux, en effet, les sangliers sont de retour sur le territoire. Nous avons déjà prélevé 5 sangliers dont 2 en tirs d'été.

Les règles de sécurité en actions de chasse sont bien entendu rappelées avant chaque battue, celle-ci étant préparée la veille.

Le jour des battues, nous installons des panneaux afin de prévenir les promeneurs qu'une action de chasse est en cours.

De plus, des stages obligatoires sur la sécurité sont organisés par la fédération, tout chasseur qui n'y participerait pas, ne pourra pas valider son permis pour l'année suivante.

### Nos moments de convivialité qui nous tiennent à cœur sont :

- Notre repas champêtre du 15 août qui réunit les chasseurs et les habitants du village. Ce repas est un moment de partage qui rapproche toutes les générations que l'on soit chasseur ou pas. Bien entendu cet évènement est ouvert à tous.

- Le repas des chasseurs du mois de mars qui clôture la saison. Ce repas est également ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

Pour le repas des chasseurs de cette année, merci de vous inscrire auprès de Brigitte et d'Alain au n° de téléphone suivant 06 74 70 51 11.

Nous serons comme tous les ans présents pour assurer la sécurité des participants au Téléthon.

Pour conclure, l'ensemble de l'Amicale des chasseurs vous souhaite une belle année 2025.

*Le président  
Franck Saboya*

## FONTENAY AMITIES

*le lien entre les générations*

### Rétrospective de l'année 2024

#### Janvier

▶ Assemblée générale et sa traditionnelle galette des rois.

#### Février

▶ Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme.

#### Mars

▶ Repas « Planet Panda » Restaurant du monde.

#### Avril

▶ Couscous à Hardricourt ▶ Voyage 4 jours en Hollande avec la participation du Club de l'amitié de Follainville-Dennemont.

#### Mai

▶ Repas des adhérents à la Maison Claude Delorme.

#### Juin

▶ Voyage au Luxembourg organisé par Follainville ▶ Voyage au Portugal organisé par Générations Mouvement.

#### Septembre

▶ Participation au Forum des Associations ▶ Sortie Fécamp organisé par Follainville.

▶ Restaurant Les terrasses à Saint-Martin-La-Garenne.

#### Octobre

▶ Restaurant Le Giboin à Aubergenville.

#### Novembre

▶ Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme.

▶ Stage de Yoga pour les enfants à la Maison Claude Delorme.

#### Décembre

▶ Repas de Noël à La Mare aux Clercs à Mulcent.

▶ Mardi après-midi convivial autour de jeux de société et d'un goûter.

▶ Jeudi matin Bridge.

▶ Jeudi de 9h à 16h (salle du bas Maison Claude Delorme) Couture créative.

▶ Mardi 10h à 11h, Mercredi soir de 20h à 21h et un dimanche sur deux de 10h à 11h Yoga.

Notre démarche est la convivialité et la création de lien entre les habitants toutes générations confondues. Nos activités sont ouvertes à tous ceux qui sont disponibles en semaine. Nous sommes à l'écoute de toute suggestion.



### Programme 2025

- Samedi 11 janvier 2025 : Assemblée Générale.
- 6 février 2025 : Planet Panda (Chacun paie son repas).
- 15 mars 2025 : Concours de belote.
- 27 mars 2025 : Chaudron Magik.
- 4 avril 2025 : Soirée buvette bas de la Maison Delorme.
- 24 mai 2025 : Repas des adhérents.
- Du 11 juin au 18 juin 2025 : Voyage au Pouilles (Italie) organisé par Follainville.
- 6 septembre 2025 : Forum des Associations.
- Du 5 au 12 septembre 2025 : voyage aux Baléares organisé par Génération Mouvement (Complet).
- Du mercredi 24 au samedi 27 septembre 2025 : Séjour en Normandie.
- 16 octobre 2025 : Restaurant.
- 15 novembre 2025 : Concours de belote.
- 4 décembre 2025 : Restaurant pour repas de Noël.

### Venez-nous rejoindre (Adhésion 15 €)

Pour tout renseignement et inscription : le mardi après-midi à la salle du bas de la Maison Claude Delorme ou auprès de :

**Alain ITHEN** - Tél. : 06 73 94 06 68

Mail : [ithen@orange.fr](mailto:ithen@orange.fr)

**Nadine LETESSIER** - Tél. : 06 84 16 31 79

Mail : [fontenay.amities@gmail.com](mailto:fontenay.amities@gmail.com)

**Pierre METRIER** - Tél. : 06 17 39 37 63

**Suzanne DUMESNIL** - Tél. : 06 85 40 98 91

Mail : [suzanne.dumesnil78@gmail.com](mailto:suzanne.dumesnil78@gmail.com)

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2025.

*Le Président*  
**Alain ITHEN**





## Comité des fêtes



### Carnaval

Le Carnaval de Fontenay-Saint-Père, rendez-vous annuel incontournable à une fois de plus rassemblé petits et grands pour une journée mémorable. Les enfants, fiers de leurs déguisements colorés et créatifs, ont défilé avec enthousiasme dans les rues du village accompa-

gnant M. Carnaval, la star du jour, trônant sur le tracteur et arborant une jolie tête confectionnée par les enfants du périscolaire.

La balade s'est achevée au terrain communal, où, dans le respect de la tradition, M. Carnaval a été brûlé, symbolisant la fin des rigueurs de l'hiver et l'arrivée du printemps.

Pour conclure cette journée festive, tous se sont retrouvés à la Maison Claude Delorme. Une délicieuse variété de gâteaux et de boissons y attendait les participants, un moment gourmand, parfait pour clore ce beau moment de partage!



### Forum des associations

Le forum des associations de Fontenay-Saint-Père rassemble les associations culturelles, sportives, solidaires et de loisirs de la Commune offrant aux Fontenaisiens l'opportunité de découvrir les activités proposées. C'est aussi le moment clé pour s'inscrire et débiter une nouvelle année d'engagement dans un centre d'intérêt en tissant des liens au sein de la communauté. Une belle occasion de partager ses passions.



### Fête de la musique

Une soirée enchantée où la musique est reine! Cette année la Chorale EtCaetera a enrichi la scène musicale de Fontenay-Saint-Père avec son répertoire

contemporain. L'arrangement à quatre voix des chansons a offert une texture sonore témoignant de la passion qui anime les choristes afin de toucher le cœur des auditeurs; un beau moment de partage. Puis des groupes de musiciens talentueux, chanteurs et instrumentistes se sont succédé sur la scène pour faire entendre leurs performances et captiver le public de leur passion; c'est la magie de la musique live qui inspire et rassemble les gens de tous horizons.

Entre les mélodies, les convives se sont délectés de préparations culinaires: des sandwiches gourmands, des assiettes composées de fromages et de charcuteries fines.

Des crêpes, et une variété de desserts concoctées par « les Jazzies » ont ravi les papilles. Pour accompagner ces mets, des boissons servies par les bénévoles du Comité des fêtes ont ajouté à l'ambiance festive.

Ce fut une belle soirée d'association, culturelle et conviviale qui a su inviter à la détente, à l'amitié de fête de la musique dans un cadre festif et chaleureux.



## Instants de Partage

Les soirées « Instants de Partage » ont été créées pour offrir aux Fontenaisiennes et Fontenaisiens des moments où ils peuvent se réunir, partager et célébrer ensemble. Ces événements sont l'occasion de renforcer les liens au sein du village, permettant à tous de vivre des instants agréables et conviviaux.

### Le 26 avril, « Soirée Disco »

Un début de soirée marquée par le goûter des enfants et des jeux gratuits mis à leur disposition tels que le chamboule-tout, les quilles et le baby-foot.

À 18h, l'association « Les JAZZIES » célébrant ses 25 ans, s'est associée au Comité des Fêtes pour offrir un spectacle de danse sous le préau de l'école. Ce moment a permis de découvrir leur univers dévoilant l'apprentissage de danse pour tous les âges, des tout-petits aux plus grands.

Dès 19h, l'ambiance se réchauffe avec l'apéritif proposé par le Comité des Fêtes, suivi d'un repas « Rougail saucisse » préparée par Christiane.

Le stand des desserts, tenu par « Les Jazzies » a ravi les gourmands avec une variété de douceurs ; gâteaux, crêpes, gaufres, brochettes de bonbons, etc.

Puis, la soirée a pris une tournure festive et nostalgique grâce à un DJ qui a fait revivre les tubes emblématiques des années 80 – pop, rock et disco – sur lesquels tout le monde a dansé. Les Fontenaisiens, parés de lunettes, chapeaux, perruques et costumes d'époque, se sont déhanchés sur la piste jusque tard dans la nuit. Un véritable retour dans le temps, recréant l'ambiance inoubliable des années disco.



### Le 20 septembre, « Scène ouverte »

Les enfants se sont régalez d'un goûter, puis dans une ambiance chaleureuse la « scène ouverte » a offert une chance aux jeunes artistes de briller et partager leur passion avec le public.

Les musiciens talentueux comme Lou au violon, Elina au cor, Aliénor à la harpe, ainsi que Morgan à la guitare et chant accompagné de Cyril au cajun, ont fait naître une magie particulière, celle d'une communion musicale qui unit artistes et spectateurs dans une expérience inoubliable.

Le repas, punch et savoureux poulet basquaise, a prolongé cette ambiance festive. Les rythmes envoûtants du groupe "So Far" ont apporté une touche finale énergique à cette soirée riche en émotions.

Un instant de joie partagée et de souvenirs



Aliénor.



Elina.



Lou.

### Le 6 décembre, « Instant de partage au Marché de Noël »

L'ambiance festive était au rendez-vous lors de cet "Instant de partage" unique, organisé à l'occasion de l'illumination du sapin et du Marché de Noël à Fontenay-Saint-Père.

Le Comité des Fêtes a proposé aux enfants, dès la sortie des classes un goûter gourmand et des étonnantes sculptures de ballons réalisées par « Linki Pan ».

Une soupe de potiron et du vin chaud préparés par les bénévoles ainsi que les assiettes de fruits de mer du « Relais des mers », ont été dégustées sur des tables mange-debout disposées autour de braseros, créant une atmosphère chaleureuse malgré la fraîcheur de l'hiver.

Une soirée empreinte de joie et de partage, portée par l'éclat du sapin illuminé annonçant le début des festivités de fin d'année.



## Blues sur Seine

### Concert de BIRD-BOX

Le mardi 12 novembre, une soirée inoubliable s'est déroulée dans notre église de Fontenay-Saint-Père, marquant le retour tant attendu du Festival Blues-sur-Seine, après son absence l'année précédente. Ce renouveau a été rendu possible grâce aux autorisations de Monseigneur Crepy et du Père Alain, que la Municipalité remercie chaleureusement.

En ouverture, les élèves de CM1 et CM2 ont offert une prestation émouvante, interprétant avec talent les chants appris lors des ateliers animés par François-Nicolas Ranucci. Très applaudis, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, au grand bonheur de leurs parents et du public venu nombreux les soutenir.



La soirée s'est poursuivie avec un concert exceptionnel du groupe Bird Box. Ce quintet a livré une alchimie parfaite entre voix, guitares et percussions, mêlant modernité et tradition dans une folk singulière, imprégnée de soul vibrante et magnétique. Leurs compositions, riches et métissées, aux mélodies raffinées et arrangées collectivement, ont transporté l'audience dans un univers intime et puissant.

Dans l'écrin de notre belle église, comble pour l'occasion, Bird Box a su captiver le public, offrant une expérience musicale lumineuse et généreuse. Cette soirée a permis aux Fontenaisiens et Fontenaisiennes de renouer avec le bonheur d'un spectacle de blues tant apprécié, un moment de convivialité et d'émotion partagé par tous.

## Salon artistique

Le 24<sup>e</sup> Salon artistique de Fontenay-Saint-Père, qui s'est tenu le 20 octobre dans la Maison Claude Delorme, a une fois de plus conquis son public.

Dix-neuf exposants ont présenté leurs œuvres dans des disciplines aussi diverses que l'aquarelle, la peinture sur bois, la photographie et la sculpture, témoignant de la diversité artistique de cet événement.

Parmi les exposants, Françoise s'est distinguée grâce à son stand dédié à la sculpture en terre cuite émaillée. Ses créations, alliant originalité et finesse, ont été largement saluées pour leur qualité.

L'ambiance a été rehaussée par un groupe de musiciens jouant de la guitare, de la flûte et du djembé. Leur interprétation de reprises a offert une touche musicale qui a séduit les visiteurs, rendant le salon encore plus vivant.

Cette édition a été un véritable succès, confirmant une fois de plus la place incontournable de ce salon dans le paysage culturel de Fontenay-Saint-Père.



## Fête de la Saint Denis

Un week-end de fête les 5, 6 et 7 octobre pour la traditionnelle fête de la Saint-Denis, patron de notre village, mêlant tradition, convivialité et moments de joie partagés par toutes les générations.

Dès le vendredi soir, la convivialité était au rendez-vous avec le concours de belote qui a réuni une quarantaine de participants.

Samedi et dimanche, place à la fête foraine sur le terrain communal ! Un rendez-vous incontournable pour les enfants et les adolescents du village qui se retrouvent autour des manèges, des stands de jeux et de friandises.

Le samedi soir, à la tombée de la nuit, c'est dans les airs que les regards se sont tournés avec un superbe feu d'artifice qui a séduit toutes les générations.

Tout au long du week-end, le Comité des fêtes a organisé un programme d'animations mettant en avant les jeux d'antan, ravivant les souvenirs des plus grands tout en amusant les plus jeunes.

- Tir à la corde : des équipes s'affrontant dans une lutte amicale.
- Course en sac : un défi d'équilibre et de vitesse.



- Domino géant : où stratégie et rapidité étaient à l'honneur.
- Mini croquet, mini-golf : parcours amusants à réaliser avec précision.
- Les anneaux : où il faut faire preuve d'adresse.
- Et encore quelques autres petits jeux en bois.

Ces activités ont suscité de nombreux éclats de rire, confirmant leur succès auprès des participants.

Les plus petits, ont découvert les joies de la monte à poney grâce aux balades proposées par les Écuries de Saint Martin.

Pour clore les festivités, les enfants de l'école ont eu droit à un moment privilégié. À la sortie des classes, accompagnés par le Personnel Municipal, ils ont profité de tours de manège gratuits, savouré des barbes à papa ou des crêpes offertes par la Municipalité, prolongeant encore un peu l'atmosphère festive du week-end.





## Téléthon 2024

Pour organiser le 9<sup>e</sup> Téléthon à Fontenay-Saint-Père, la fidèle équipe de bénévoles, issue des Associations du village, s'est mobilisée cette année encore. Les chasseurs, les premiers, en balisant et sécurisant les différents parcours proposés aux marcheurs, coureurs et cyclistes; une quinzaine de volontaires en aidant au montage et démontage des structures, en préparant soupes, boissons chaudes, crêpes, gâteaux et friandises chocolatées pour réconforter les participants. Sans oublier les enfants de l'école et leurs enseignants, qui ont confectionné et vendu de délicieux biscuits et d'originales décorations de Noël.

Un copieux panier garni, dont il fallait estimer le poids, a été également préparé. L'heureux gagnant, André Gimenez, a remporté ce généreux panier de 18,270 kg.

Une vente de fleurs a été bien appréciée. Les têtes bien faites, ont pu évaluer leur niveau d'orthographe grâce aux dictées « spéciales Téléthon » proposées par Monsieur le Directeur de l'école. Les lauréates, cette année sont : Manon Pourtier Loseille et Madame Claire Vergobbi.

Nos fidèles pompiers de Limay ont répondu présents à notre appel et toute la garde est arrivée dans 3 véhicules. Enfants et adultes ont pu profiter d'une balade commentée dans le village. De quoi susciter peut-être de futures vocations...

Toutes ces actions menées dans la bonne humeur au bénéfice d'une noble cause.

**La commune de Fontenay-Saint-Père a remis cette année la somme de 896,10 € à l'AFM Téléthon.**

Un espoir : une forte mobilisation l'an prochain pour LE 10<sup>e</sup> TELETHON de Fontenay-Saint-Père en décembre 2025 qui réservera des surprises et des nouveautés...



## Marché de Noël, illumination du sapin

Décembre est là et un magnifique sapin a pris place sur la place de la Mairie, annonçant le début des festivités. En classe, les enfants s'emploient à apprendre leurs chants de Noël, impatients d'être au vendredi 6 décembre, à 18h, pour le moment tant attendu :

l'illumination du sapin.

Le jour "J", l'excitation monte d'un cran. Les commerçants du marché de Noël s'installent, tandis que les enfants, à leur sortie d'école, profitent d'un goûter préparé par le Comité de Fêtes. Les minutes défilent... Tic-tac, tic-tac, et enfin, à 18h précises, la magie opère : le sapin s'illumine, scintillant de mille feux. Les écoliers, sous la direction de leurs enseignants, entonnent leurs chants de Noël, charmant leurs parents et grands-parents, fiers et émus.

Mais une surprise attend encore petits et grands. La porte de la Mairie s'ouvre soudain, et là, le Père Noël apparaît, descendant à petits pas les marches pour s'installer dans son fauteuil rouge. Les enfants, ravis, se pressent autour de lui pour recevoir des bonbons. La fête continue avec « Linki Pan », une magicienne et sculptrice sur ballons, qui enchante les enfants avec ses créations originales : épées de Noël, fleurs, sapins rigolos, chapeaux festifs, et bien plus encore. L'APEF ajoute à l'ambiance en proposant des ateliers de maquillage, où de magnifiques motifs prennent vie sur les visages des jeunes participants.

Pour les grands, l'ambiance conviviale se prolonge autour d'un verre de vin chaud, d'une tasse de soupe de potiron ou d'une assiette de fruits de mer partagée autour d'un brasero. C'est un moment chaleureux, propice aux retrouvailles et aux échanges, où chacun profite de la magie du moment.

Le marché de Noël attire également les visiteurs, offrant une multitude d'idées pour les préparatifs des fêtes.



Entre produits pour la table et idées cadeaux, on y trouve : artisanat népalais, bijoux, cartes et albums, champagne, charcuterie, chocolat, épices variées, fleurs, fromages, macarons, miel, moulages, objets de décoration, produits à base de fraises, pains, produits de la mer, sculptures, et bien plus encore.

Le traditionnel panier garni suscite toujours autant d'engouement : pour seulement 2 €, chacun peut tenter de deviner son poids. Le nom du gagnant est révélé le jour du Téléthon.

Cette soirée a incarné l'esprit de partage et de joie. Entre l'illumination du sapin, les achats au marché, les dégustations et les retrouvailles entre amis, chacun a pu savourer pleinement ce bel événement.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes ou autres qui œuvrent avec dévouement pour faire de cette soirée une institution appréciée de tous.



## Embellissement

Cette année, les habituelles actions pour embellir notre village ont été poursuivies, et certaines nouveautés ont été développées notamment par la création de jardinières rue de la Grenouillère, des idées pour les futurs aménagements autour du local technique. L'année 2024 a été une année de transition tournée vers l'entretien des massifs, les entrées de village, les parterres, les parkings du Moutier et du trou à Sablon sans oublier le Clos des Tilleuls.

Certains projets restent à réaliser tel que la pose des bancs ; nous espérons que 2025 nous permettra de finaliser notre objectif.



Le Conseil municipal a fait le choix de mettre en suspens le « Jardin Annette », futur jardin partagé, du fait de l'investissement financier que ce projet représente (fin de l'aménagement du terrain, création d'un puits, acquisition d'un abri de jardin et matériel divers...) et de l'organisation à mettre en place. Ce projet est conditionné par l'octroi d'une subvention qui, au vu

du contexte économique actuel, est difficile à obtenir. Nous vous tiendrons informés de la suite réservée à la mise en œuvre de ce jardin.

L'année 2025 sera dédiée à l'embellissement du cimetière.



Ce lieu historique, emblématique de notre patrimoine, fera l'objet d'aménagements afin de lui redonner un nouvel éclat, tout en préservant un environnement paisible et respectueux pour les familles et visiteurs.



### Nos objectifs, qui seront réalisés par tranche, sont :

- Engazonnement des allées.
- Plantation de vivaces entre les tombes.
- Nettoyage et mise en valeur de l'ancienne pompe.
- Mise en valeur de tombes abandonnées, dont l'architecture historique doit être préservée.
- Plantations d'arbres afin de créer des espaces ombragés.

- Plantation de rosiers grimpants afin de mettre en valeur un mur.
- Implantation de bancs.

L'interdiction des produits phytosanitaires mise en place dans notre commune depuis 2014 a bouleversé le travail d'entretien et l'aspect du cimetière.

Nous estimons qu'un cimetière devenu jardin est plus accueillant pour la biodiversité comme pour les familles; la tonte permet un entretien plus rapide que le désherbage.



## Inscription au label Villes et Villages étoilés

En collaboration avec le Parc National Régional du Vexin Français, nous nous sommes inscrits au Label Villes et Villages étoilés.

Ce label a pour objectif d'obtenir des étoiles confirmant notre engagement en faveur du ciel et de l'environnement nocturnes.

Il permet d'améliorer la qualité de la nuit, promouvoir la qualité de l'environnement nocturne, diminuer les dépenses d'énergie et les frais liés aux éclairages extérieurs, mieux protéger les espèces ayant besoin de l'obscurité, veiller aux émissions

de gaz à effet de serre et concevoir la lumière et ses usages pour une meilleure qualité de vie.

Il permet également de s'inscrire dans les meilleures pratiques de sobriété énergétique et lumineuse dans le respect de la réglementation.



## Nos habitants ont du talent !

Un GRAND MERCI à Jacky pour avoir généreusement accepté de partager sa passion lors de cette belle rencontre un soir de semaine ! Son enthousiasme et ses précieux conseils ont fait de cette soirée un moment aussi enrichissant qu'agréable. Nous sommes ravis d'avoir pu découvrir son univers et espérons qu'il continuera à inspirer d'autres personnes avec la même énergie contagieuse.

### JACKY GOUPIL, UN AMOUREUX DES LIVRES

Auteur, éditeur, scénariste, comédien, metteur en scène, romancier...

Habitant à Fontenay-Saint-Père depuis 1988, le bonheur d'être à la campagne dans une maison où toutes les pièces sont dédiées aux livres. Il affectionne ce village pour sa tranquillité, ses lavoirs, ses petits endroits cachés comme *Le Clos des Tilleuls*.

#### L'éveil d'un talent

Dès son enfance, Jacky développe une aptitude pour la lecture et l'écriture. Les livres sont ses compagnons, ses meilleurs amis, des fenêtres ouvertes sur l'imaginaire. À l'école, malgré son manque d'effort apparent, il obtient de bonnes notes, mais c'est un élève peu



discipliné et son parcours scolaire est marqué par une série de renvois de différents établissements.

Il préfère collectionner les livres achetés d'occasion au marché et se délecter des hebdomadaires tels Spirou publiant des gags, des jeux et BD. Ce sont ses trésors au travers desquels il voyage, des sources de plaisir et de connaissance, enrichissant son esprit et son imagination.

À l'âge de 16 ans, Jacky commence à travailler dans une banque où il fait ses premiers pas dans le monde professionnel en tant que coursier. Une période de vie où il profite de tout ce que la capitale propose, terrain propice à la créativité et aux expériences diverses : concerts, spectacles, films, pièces de théâtre, etc. Puis il rejoint l'armée pour effectuer son service militaire, obligatoire à l'époque. Il met tout en œuvre pour être réformé et quitte les rangs au bout de quatre mois. Il s'installe alors dans l'Aude, au sein d'une communauté, retape une maison avec des copains et reste une dizaine d'années dans cette région.

#### Du livre à la plume

Enfant, il confectionne des petits livres pour les invités, leur faisant découvrir le menu de manière littéraire ; une aventure gastronomique !

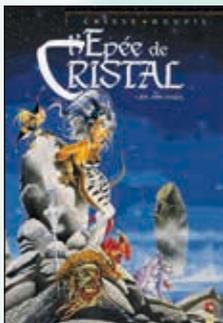
À 16 ans, Jacky se lance dans la création de fanzines (contraction de l'expression anglaise *Fanatic magazine*) ; peu de connaissances dans le domaine avec seulement une vieille machine à écrire, il se met à taper, laissant libre cours à son imagination ; avec

passion, il apprend les ficelles du métier. Son esprit créatif l'amène à produire également des recueils de poèmes, des fictions, des revues loufoques...

Parmi les premières BD qu'il a dévorées, il garde un souvenir particulier pour *Tintin au Tibet*, qu'il a lu des centaines de fois et pour un héros aujourd'hui disparu : *Pat'Apouf*, et notamment *Pat'Apouf en Boldovie*.

En 1980, il se lance dans la publication de livres de science-fiction et, l'année suivante, il explore un nouveau domaine créant une maison d'édition pour ses premiers albums. Des ouvrages comme *L'Année de la BD 81-82*, qui regroupe le meilleur de la BD de l'année écoulée, *Le Livre d'or de Franquin*, qui présente les principales histoires du créateur de *Gaston Lagaffe*, puis *Baston la Baffe*, une parodie de ce héros.

Mais l'aventure prend fin avec un dépôt de bilan, marquant un coup d'arrêt temporaire.



Un tournant décisif s'opère lorsqu'il est contacté par les éditions Vent d'Ouest. Séduit par la vision de cette jeune maison, il en devient directeur de collection, un poste clé qui lui permet de développer de nombreux projets et de travailler avec des auteurs de renom dans le monde de la bande dessinée.

Cette collaboration marque

également le début de sa carrière de scénariste.

C'est chez Vent d'Ouest qu'il publie sa première BD : *L'Épée de cristal* (1989-2009). D'autres séries suivront, notamment *Lorette et Harpye* (1993-1997), *Nelson et Trafalgar* (1991-1993), *Chez Gaspard*, ainsi que les incontournables *Les Guides en BD* (1993-2013). Il y réalise également de nombreux ouvrages thématiques, affirmant sa place dans l'univers de la BD.

Il n'oubliera pas les plus jeunes, à qui il proposera *Les Guides Junior* et *Les Zinzinventeurs*. Quant aux tout-petits, ils se régaleront avec la collection des *Où est caché ?*

## À travers l'objectif!

En parallèle, il se découvre une passion pour la photographie, en particulier celle de modèles féminins. Sublimant la beauté des femmes, cette nouvelle passion donne naissance à une revue de charme intitulée *Déclat*, qui rencontrera un grand succès.

## Des planches de BD aux planches de Théâtre

Passionné par le théâtre depuis l'enfance (notamment via l'émission *Au théâtre ce soir*), il se met à rêver d'écrire ses propres pièces et décide de se lancer. En 2008, seul,



Pochettes-surprises.



J'attends un enfant... ma femme aussi



Les Quatre Vérités

dans une petite chambre d'hôtel, il écrit sans relâche. Quelques mois plus tard, il achève sa première pièce : *Pochettes-surprises*, qu'il envoie à plusieurs metteurs en scène. Parmi eux, Xavier Letourneur, séduit par la pièce, manifeste son enthousiasme, mais faute de comédiens disponibles, la pièce ne voit pas le jour. Qu'à cela ne tienne! Déterminé, il prend des cours de théâtre et fonde sa propre troupe, *La Compagnie du mardi* en 2013.

À ce jour, il compte à son actif une quinzaine de pièces de théâtre, adaptées à des troupes de 3 à 12 acteurs; parmi elles, on retrouve : *Pochettes-surprises*; *J'attends un enfant... ma femme aussi*; *Cas de farce majeure*; *Et Dieu créa les fans*; *Gare au gorille*; *Juliette et Roméos*; *Les Quatre Vérités*; *Le contraire de l'inverse*, etc.

Ses pièces sont également jouées par d'autres compagnies en France comme à l'étranger. *Pochettes-surprises*, a notamment été jouée 500 fois par des compagnies amateurs et professionnelles.

Jacky apprécie particulièrement de se produire dans les villages, offrant ainsi l'opportunité de faire découvrir le théâtre à ceux qui n'auraient pas fait le déplacement jusqu'à Paris. À Fontenay-Saint-Père, les habitants ont eu le plaisir de voir plusieurs de ses œuvres sur la petite scène aménagée dans la cour de l'école, un cadre chaleureux et convivial, grâce au dynamisme de l'A.D.J. Jacky en profite d'ailleurs pour remercier Pascal, sans qui toutes ces représentations n'auraient jamais été possibles.



Familier des théâtres parisiens, il y a joué plusieurs de ses créations. En 2024, il s'est produit au « Théo Théâtre » avec sa pièce bouleversifiante (comme il aime le dire), *Le Contraire de l'inverse*. En 2023, il captivait le public avec *Les Quatre Vérités*. Par ailleurs, il a régulièrement posé ses valises au « Guichet Montparnasse » où, plusieurs années de suite, accompagné de sa troupe de comédiens, il a offert des séries de représentations mémorables.

## Du théâtre aux romans

Lors du concours organisé par *Fleuve Éditions* pour le prix San-Antonio en 2021, Jacky se sent inspiré et décide d'y participer. Porté par une imagination débordante, il se découvre une étonnante fluidité dans l'écriture et donne naissance à son premier roman, *20 000 balles pour mourir*. Ce polar humoristique met en scène le commissaire Stanislas Goupil et l'inspecteur Gédéon, embarqués dans des aventures rocambolesques dignes de l'univers de San-Antonio. Depuis, Jacky continue en laissant libre cours à son imaginaire. D'autres romans ont vu le jour, tels que, *Arrête ton cinoche* et *Sacrées mémés*. Un nouveau volume dont le titre n'est pas encore déterminé paraîtra très prochainement.

## Les gens connus que j'ai connus

Au cours de sa carrière, il a eu l'occasion de croiser, quelques minutes ou plus, une multitude de personnages bien connus du grand public. Sandrine Bonnaire lors d'une balade, Jacques Dutronc avec qui il a partagé une « bière de riche », Jean-Marie Bigard à l'Olympia, Jane Birkin dont il était forcément un peu amoureux en secret, Serge Gainsbourg pour la promotion d'une BD, Herbert Léonard pour la création d'un clip, Lio chez elle, Richard Gotainer dans une radio, Pierre Desproges à son domicile et quelques autres. Il raconte ces souvenirs dans le livre *Les gens connus que j'ai connus*, publié en 2024.

Lors des vœux du maire le 20 janvier 2024, M. le Maire a remis la médaille d'honneur du village à Jacky en reconnaissance de son engagement et de son dévouement envers la bibliothèque du village (située au-dessus de la mairie) depuis 25 ans.

Un geste symbolique soulignant l'importance de son investissement qui contribue au développement culturel et éducatif de nos jeunes. Un grand merci à Jacky pour sa générosité.



## Son « rôle » à Fontenay-Saint-Père

Son goût sans égal pour la lecture l'a conduit à s'occuper de la jolie bibliothèque du village. Chaque lundi, après l'école, les enfants, ravis et enthousiastes s'y pressent pour emprunter des livres. Dans ce petit coin dédié



à la découverte et à l'évasion, une ambiance chaleureuse règne en maître. Les étagères débordent de livres multicolores qui invitent aux voyages à travers les mots et les images ; un véritable havre de paix et de partage, pour les jeunes lecteurs. À noter que l'accès à la bibliothèque est totalement gratuit.

## En quelques mots

Voilà, le portrait d'un artiste de notre village au parcours de vie incroyablement riche.

Son grand regret : Ne pas avoir été une bête de scène comme Mick Jagger ou Michael Jackson. ;-)

Sa plus grande fierté : Avoir accompli tout ce que lui tenait tant à cœur.

Son seul conseil : Oser, ne jamais lâcher, et foncer pour réaliser ses rêves.

Sa force : L'unité de sa famille, ne jamais briser ses liens si importants.

**Pour plus d'infos sur ses pièces et ses livres :**  
<https://jackygoupil.wixsite.com/jackygoupil/>

## Infos déchets GPSEO

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024  
Les conditions de collecte évoluent.

INFOS DÉCHETS GPSEO  
PLUS BESOIN  
D'ESPIONNER  
VOS VOISINS  
POUR SAVOIR  
QUAND SORTIR  
VOS POUBELLES!

NOUVELLE  
APPLI!

TÉLÉCHARGEZ-LA MAINTENANT!

L'application Infos déchets GPSEO vous accompagne au quotidien pour une gestion simple & personnalisée de vos déchets.



Aménagement de jardin  
Allée et terrasse - Pose de clôture  
Élagage et abattage  
Entretien de jardin

Parcs et jardins

01 34 76 14 20

[www.vandamme-parcsetjardins.com](http://www.vandamme-parcsetjardins.com)

Mounir TITA

Toutes distances

07 66 85 24 97 TAXI

Commune de stationnement :  
Fontenay-Saint-Père

# POMPES FUNEBRES CRITON

**01 34 77 04 89**

societe.criton@wanadoo.fr

10, rue de Lorraine  
78200 MANTES-LA-JOLIE



[www.pompesfunebrescriton.fr](http://www.pompesfunebrescriton.fr)



**ANTENNE SERVICE**



**A.S. PROTECTION**

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • ANTENNES TV • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE



**J. GESLAN**  
01 30 63 92 54  
DEVIS GRATUIT



Antenne télévision - Alarme intrusion - Vidéo protection  
Internet - Wifi - Fibre optique  
16 Route des Crêtes - 78270 MERICOURT  
[bureau@asprotection.org](mailto:bureau@asprotection.org)  
[www.antenne-service-protection.fr](http://www.antenne-service-protection.fr)



**ANNA W fleuriste**

72, avenue Jean Jaurès - 78711 Mantes-la-Ville  
01 30 33 67 24 - [anna.w.fleuriste@gmail.com](mailto:anna.w.fleuriste@gmail.com)

**LES CLÔTURES MANTAISES**

ETUDE • PRESCRIPTION • POSE  
CLÔTURES • PORTAILS • SERRURERIE • CONTRÔLE D'ACCÈS

**01.34.77.35.97**

37 ROUTE DE MEULAN 78440 guitrancourt

[cloturesmantaies@gmail.com](mailto:cloturesmantaies@gmail.com)



**KEVIN DAULAS**  
[KEVIN.DAULAS@GMAIL.COM](mailto:KEVIN.DAULAS@GMAIL.COM)

4 RUE DES FOYAUX  
78 440 FONTENAY ST PERE

**ARTISAN PIZZAÏOLO**

Évitez d'attendre, commandez vos pizzas par téléphone au

**06 78 88 22 75**



**TOUS LES MIDIS • Du lundi au vendredi**  
Z.I. de Limay-Porcheville → Parking de l'entreprise ALPA

**TOUS LES SOIRS • À partir de 18h00**

Lundi	Lainville → Parking face à la Mairie
Mardi	Auffreville-Brasseuil → Parking Salle Municipale
Mercredi	Fontenay-Saint-Père → Parking de la Croix
Jeudi	Gaillon-sur-Montcient → Place de l'Église
Vendredi	Guitrancourt → Place de la Mairie



**Aménagements intérieurs**  
**Neuf et rénovation**

Mocquard Concept Aménagements

**Plâtrerie - Isolation**

**Cuisine et salle de bains**



**06 17 34 31 09**

78440 Fontenay-Saint-Père  
[ent.mocquard@free.fr](mailto:ent.mocquard@free.fr)

**POUSSET & FAUCRET**

**Plomberie Chauffage**  
**Ramonage**

Entretien chaudières Gaz - Fuel

**Chauffe-eau solaire**

**Tél. 01 30 42 82 75**

260 RUE JEAN JAURÈS 78520 FOLLAINVILLE-DENNEMONT

**MALFRAY**



**Électricité**

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

**Alarmes intrusions & incendie**  
**Contrôle d'accès - Interphonie**  
**Vidéo surveillance - Maison connectée**

M. Malfray Olivier  
8, rue Saint Martin - 78930 Guerville  
[bureau.malfrayelectricite@gmail.com](mailto:bureau.malfrayelectricite@gmail.com)

**06 21 04 15 09 01 30 42 35 50**



06 58 66 10 04

menuiseriefd@gmail.com



INSTALLATIONS GÉNÉRALES D'ÉLECTRICITÉ

BÂTIMENT - INDUSTRIE  
ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX

Entreprise RAOULT

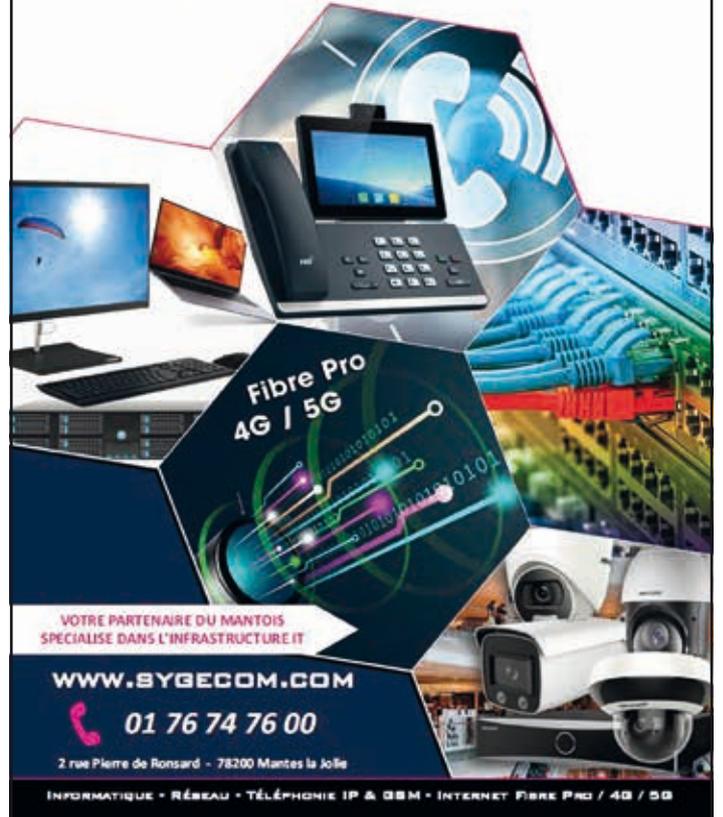
01 30 94 13 79

ent.raoult@wanadoo.fr

29, 33, 35 Bis Rue Pierre Curie 78200 MANTES LA JOLIE

SYGECOM

SYSTÈME DE GESTION DE COMMUNICATIONS



Poissonnerie  
DESCHAMPS

Relais des Mers

6, rue des Halles - 78200 Mantes-la-Jolie

Fixe : 01 30 33 50 41

Portables : 06 77 92 02 40 / 06 73 76 82 88

Horraires d'ouverture : mardi au samedi, 8h00 - 12h30 / 15h00 - 19h30

Entreprise LEVEL

Maçonnerie générale

01.34.78.25.16  
06.03.52.88.66

eric@levelentreprise.fr

40 route des mares,  
95510 Villers en Arthies

Entreprise LEVEL



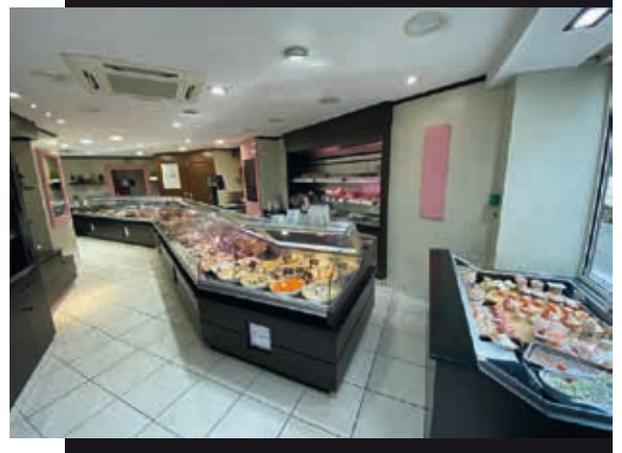
La Terrine  
Sébastien Margueray



50, rue Nationale - 78200 MANTES-LA-JOLIE

01 74 58 22 76 - laterrinedevis@outlook.fr

Ouverture du mardi au samedi de 8h à 19h30





**KIMENEAU**  
*Immobilier*

**A vos côtés depuis 1950**

**ACHAT - VENTE**  
**LOCATION - GESTION**

Votre conseillère spécialisée sur  
Fontenay-Saint-Père et le Vexin

Nathalie BOUVIER  
06 72 29 25 43  
n.bouvier@kimeneau.fr

101, avenue de Paris  
78440 GARGENVILLE

**Tél.: 01 30 93 60 30**

contact@kimeneau.fr  
www.kimeneau.fr

# Agenda 2025

## JANVIER

11	ASF	Galette des rois
11	Fontenay-Amitiés	AG, Galette des rois
12	Mairie- CCAS	Repas des anciens
19	Les Jazzies	Assemblée générale
25	Mairie	Vœux du Maire

## FEVRIER

6	Fontenay-Amitiés	Restaurant Planet Panda
8	ADJ	Assemblée générale
14	Vexin Histoire Vivante	Assemblée générale

## MARS

7	Comité des Fêtes	Assemblée générale
8	Les Chasseurs	Repas
15	Fontenay-Amitiés	Concours de Belote
22	Comité des Fêtes	Carnaval
24	Mairie	Conseil Municipal des Enfants
27	Fontenay-Amitiés	Chaudron Magick

## AVRIL

4	Fontenay-Amitiés	Soirée buvette
5	Comité des Fêtes	Loto
19	ADJ	Chasse aux œufs
20	La Fontenoise	Concours de pétanque
22-25	ASF	Stage de foot
26-27	Mairie	Mad Jacques vélo Terres de Seine

## MAI

8	Mairie	Cérémonie du 8 mai
11	La Fontenoise	Concours de pétanque
18	ADJ	Foire à Tout
24	Fontenay-Amitiés	Repas des adhérents

## JUIN

1	La Fontenoise	Concours de pétanque
---	---------------	----------------------

6	Comité des Fêtes	Instants de Partage
7-8	ADJ	Théâtre des Chaparleurs
16	Mairie	Conseil Municipal des Enfants
27	Ecole	Fête des prix
28	Comité des Fêtes	Fête de la Musique
29	Les Jazzies	Spectacle
29	ASF	Barbecue

## JUILLET

13	Comité des Fêtes	Fête nationale
20	La Fontenoise	Concours de pétanque

## AOUT

31	La Fontenoise	Concours de pétanque
----	---------------	----------------------

## SEPTEMBRE

6	Comité des Fêtes	Forum des Associations
19	Comité des Fêtes-Mairie	Instants de Partage
24-27	Fontenay Amitiés	Voyage

## OCTOBRE

3	Comité des Fêtes	Tournoi de belote
4-5-6	Comité des Fêtes	Fête de la Saint Denis
16	Fontenay Amitiés	Restaurant
19	Mairie	Salon Artistique
19	ADJ	Marché à la Citrouille
31	ADJ	Halloween

## NOVEMBRE

11	Mairie	Cérémonie du 11 Novembre
15	Fontenay Amitiés	Concours de Belote

## DECEMBRE

4	Fontenay Amitiés	Repas de Noel
5	Mairie	Illumination du Sapin de Noël
6	Comité des Fêtes	Téléthon
19	Mairie-CCAS	Remise des colis de Noël

### MAIRIE DE FONTENAY-SAINT-PERE :

Tél. : 01 34 79 11 21  
Mail : [mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr](mailto:mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr)  
Site : [www.fontenay-st-pere.fr](http://www.fontenay-st-pere.fr)

Rendez-vous avec les élus sur demande.

Ouverture Accueil :  
Lundi et jeudi : 9h-12h et 16h-18h  
Mardi : 9h-12h et 16h-19h  
Mercredi : 11h-12h  
Vendredi : 16h – 17h30